



 Bachillerato General Unificado **BGU**

LE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Le Français Langue Étrangère (FLE) en 1^{ère} année, 2^{ème} année et 3^{ème} année du Bachillerato General Unificado (BGU)

1. Contribution du programme de français langue étrangère (FLE) pour atteindre les objectifs généraux en 1^{ère} année, 2^{ème} année et 3^{ème} année du Bachillerato General Unificado (BGU)

Axe 1 du programme de FLE: Communication orale et sensibilisation à la culture

L'enseignement du FLE en 1^{ère} année, 2^{ème} année et 3^{ème} année du baccalauréat a pour objectif de former des apprenants capables de communiquer dans des situations familières et quotidiennes qui visent à satisfaire des besoins concrets. Il peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

Dans ce monde changeant, où l'être humain doit être capable de s'adapter à une réalité complexe et globale qui exige une mobilité croissante, la maîtrise des langues est sans aucun doute un atout majeur pour le succès de cette adaptation. La connaissance d'une langue va faire ainsi appel à une somme de savoirs et de savoir-faire déjà acquise pour mettre en place de nouvelles compétences grammaticales, lexicales ou phonétiques, ou encore interculturelles. L'arrivée du CECR met clairement en avant la notion de compétence dans l'apprentissage d'une langue. Être compétent dans une langue, c'est avant tout pouvoir interagir socialement et c'est ce que doit permettre la perspective actionnelle. L'apprenant se retrouve donc dans des situations où la langue est un outil – mais pas le seul – pour réaliser une tâche sociale. L'apprenant d'aujourd'hui est devenu le citoyen d'un monde global, qui passe physiquement ou virtuellement les frontières de son espace linguistique. Ses besoins en langue sont donc différents. Par conséquent, il nous appartient, à nous, professeurs de langues étrangères, de lui faire comprendre cette réalité, et de lui donner les moyens pour qu'il puisse devenir maître de cet outil qu'est la langue comme objet d'action et d'interaction.

Le rôle de l'enseignant est évidemment parallèle à celui de l'élève : il ne s'agit plus pour lui de déverser des savoirs (et d'en vérifier la restitution) ou de diriger des exercices (et d'en contrôler l'exécution) mais de fonctionner comme le coach d'un sportif : bien sûr, il lui arrivera encore de donner une bonne explication sur la bonne position du poignet en revers (sur la morphologie des démonstratifs ou



du subjonctif) ; d'entraîner à faire des *lobbes* ou des passings (à accorder des participes ou à conjuguer des verbes), mais le but, tout de même, c'est le math/la tâche et, à ce moment-là, il ne s'agit plus pour lui de « tenir un discours sur... »

Dans une approche interculturelle, un objectif essentiel de l'enseignement des langues est de favoriser le développement harmonieux de la personnalité de l'apprenant et de son identité en réponse à l'expérience enrichissante de l'altérité en matière de langue et de culture. Il revient aux enseignants et aux apprenants eux-mêmes de construire une personnalité saine et équilibrée à partir des éléments variés qui la composeront.

Axe 2 du programme: Communication orale (compréhension et production)

Dans les activités de réception orale (écoute, ou compréhension de l'oral) l'utilisateur de la langue comme auditeur reçoit et traite un message parlé produit par un/plusieurs locuteur(s). Dans les activités interactives, l'utilisateur de la langue joue alternativement le rôle du locuteur et de l'auditeur ou destinataire avec un ou plusieurs interlocuteurs afin de construire conjointement un discours conversationnel dont ils négocient le sens suivant un principe de coopération.

Le programme de FLE en 1^{ère} année, 2^{ème} année et 3^{ème} année du baccalauréat permettra à l'apprenant d'atteindre un niveau A2.1 du CECRL¹. En ce qui concerne les compétences de réception et de production orales, il devra être capable de comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui le concerne de très près et de saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs. Il pourra utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples son environnement quotidien et pourra participer à un échange d'informations simple, bref et direct sur des sujets familiers. Il ne pourra pas encore suivre une conversation.

La compétence de compréhension orale. Depuis la méthodologie communicative, la didactique des langues étrangères fonde ses stratégies d'enseignement sur le principe du rapprochement avec la communication en situation naturelle.

La compréhension orale est une compétence qui vise à créer progressivement chez l'apprenant une stratégie d'écoute et de compréhension de l'énoncé oral ; l'objectif est de former des apprenants autonomes au moment de la prise de parole, et même de réinvestir ce qu'ils ont appris en classe à l'extérieur (vie quotidienne). Ses objectifs sont d'ordre lexicaux, socioculturels, communicatifs, phonétiques, discursifs, morphosyntaxiques...

En effet à travers la séance de compréhension orale les apprenants peuvent reconnaître des structures grammaticales, des sons, un lexique en situation

¹ CECRL: Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

d'énonciation, et des structures de communication qui amènent l'élève à une compréhension globale puis détaillée de l'activité proposée.

L'apprenant doit être capable de reconnaître les phonèmes, leurs diverses combinaisons, et les frontières de mots. À travers des exercices libellés «phonétique» ou «les sons», l'apprenant se familiarise avec les liaisons, élisions, assimilations, enchaînements et recompositions syllabiques. Le travail sur la prosodie - «rythme et intonation» - l'entraîne à repérer les courbes mélodiques, les modalités interrogative ou exclamative, les dimensions affectives des discours. Au-delà de cet aspect phonétique, le terme « compréhension orale » recouvre essentiellement, dans les pratiques d'enseignement, l'accès au sens des énoncés. Les formes de travail proposées pour cela sont diverses, et vont des exercices les plus guidés (QCM, vrai-faux, questions appelant des réponses limitées et précises) aux activités les plus globales (questions ouvertes, schématisations, reformulations, résumés). Pour mener à bien ces activités d'apprentissage, les enseignants recourent à deux procédures combinées, la segmentation et la répétition. Les cours de compréhension orale font un usage abondant des pauses et retours arrière. Le document est ainsi découpé, suspendu, et rediffusé de manière à permettre à l'apprenant d'accéder progressivement à la compréhension de ce qui lui est donné à entendre. Mais ce procédé a pour effet de transformer un discours naturellement continu, unique et fugace en discours segmenté, démultiplié et stabilisé par les écoutes multiples.

Dans les activités de réception orale (écoute, ou compréhension de l'oral) l'utilisateur de la langue comme auditeur reçoit et traite un message parlé produit par un/plusieurs locuteur(s). Parmi les activités d'écoute ou compréhension de l'oral on trouve, par exemple :

- écouter des annonces publiques (renseignements, consignes, mises en garde, etc.)
- fréquenter les médias (radio, télévision, enregistrements, cinéma)
- être spectateur (théâtre, réunion publique, conférences, spectacles, etc.)
- surprendre une conversation, etc.
- dans chacun de ces cas l'utilisateur peut écouter afin de comprendre
- l'information globale
- une information particulière
- l'information détaillée
- l'implicite du discours, etc.

Une échelle est proposée pour illustrer la compréhension générale de l'oral et des sous-échelles pour illustrer

- comprendre une interaction entre locuteurs natifs
- comprendre en tant qu'auditeur



- comprendre des annonces et instructions orales
- comprendre des émissions de radio et des enregistrements

Finalement, il est important que l'enseignant propose une gamme diversifiées d'activités de réception orale en tenant compte de l'âge et des centres d'intérêts de son public. Il pourra choisir des documents audio et/ou audio-visuels dits authentiques: chansons, émissions de radio, émissions de télévision, des jeux médiatiques, des clips vidéos, des publicités, séries télévisées, etc. qu'il devra ensuite didactiser ou bien encore des documents dits didactisés (créés pour la situation d'apprentissage) issus le plus souvent de méthodes de FLE: dialogue, émissions de radios, chansons, mini reportages, micro trottoirs, etc. Il existe désormais de nombreux sites sur internet qui proposent des activités en tous genres pour pratiquer la langue de différentes manières. Il est fondamental qu'un enseignant FLE intègre les outils multimédia dans ses pratiques de classe. En effet, ce type de supports est extrêmement bien reçu par un public d'adolescents et de jeunes adultes. Ils sont quotidiennement en contact avec la technologie. Elle les rassure car ils la dominent parfaitement et d'autant plus, en situation d'enseignement-apprentissage au moment d'acquérir une nouvelle langue. La technologie et les medias peuvent devenir des multiplicateurs de motivation à condition que l'enseignant sache les introduire correctement en sélectionnant des ressources adaptées aux besoins et aux attentes.

Dans la sitographie, nous proposerons quelques sites Internet de grande utilité pour l'enseignant de FLE.

La compétence de production orale. La production orale est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à s'exprimer dans des situations d'énonciation diverses en FLE.

Il s'agit toujours d'un rapport interactif entre un émetteur et un récepteur qui consiste à faire appel aux compétences de compréhension, pour que l'apprenant soit capable de produire oralement des énoncés dans différentes situations de communication, pour qu'il puisse répondre, interroger, s'exprimer, demander, communiquer...etc., après avoir surmonté les problèmes de prononciation, du rythme et d'énonciation, de grammaire, et d'autres liés à la compréhension.

L'expression orale commence par :

- Des idées : des informations, quelles qu'elles soient. Il faut avoir un objectif clair de ce que l'on veut exprimer. Il est important d'adapter le contenu aux destinataires du message selon l'âge, le rôle, le statut social.
- De la structuration : la manière dont on présente ses idées.
- Du langage : de la correction linguistique et de l'adéquation socioculturelle. Dans une communication courante, l'important est de se faire comprendre et d'exprimer ce que l'on a réellement l'intention de dire.



Parmi les activités orales on trouve, par exemple

- Les annonces publiques (renseignements, instructions, etc.)
- Les exposés (discours dans des réunions publiques, conférences à l'université, sermons, spectacles, commentaires sportifs, etc.).

Elles peuvent inclure, par exemple

- De lire un texte écrit à haute voix
- De faire un exposé en suivant des notes ou commenter des données visuelles (diagrammes, dessins, tableaux, etc.)
- De jouer un rôle qui a été répété
- De parler spontanément
- De chanter.

Une échelle est proposée pour illustrer la production orale générale et des sous-échelles pour illustrer

- Le monologue suivi : décrire l'expérience
- Le monologue suivi : argumenter (par exemple lors d'un débat)
- Des annonces publiques
- S'adresser à un auditoire.

De la même manière, il est crucial que l'enseignant propose des activités variées, qui permettent aux apprenants de travailler différentes compétences soit seuls soit en petits groupes soit en grands groupes :

- Faire un exposé individuel ou en groupe
- Résumer un texte à l'oral
- Donner son opinion sur un sujet
- Jouer des petites scènes de théâtre
- Faire des jeux de rôles/simulations,

L'interaction orale. Dans les activités interactives, l'utilisateur de la langue joue alternativement le rôle du locuteur et de l'auditeur ou destinataire avec un ou plusieurs interlocuteurs afin de construire conjointement un discours conversationnel dont ils négocient le sens suivant un principe de coopération. La compétence interactionnelle fait partie des savoir-faire indispensables à une communication efficace entre locuteurs.

Les stratégies de production et de réception sont constamment utilisées au cours de l'interaction. Dans l'interaction, au moins deux acteurs participent à un échange oral et/ou écrit et alternent les moments de production et de réception qui peuvent même se chevaucher dans les échanges oraux. Non seulement deux interlocuteurs sont en mesure de se parler mais ils peuvent simultanément



s'écouter. Même lorsque les tours de parole sont strictement respectés, l'auditeur est généralement en train d'anticiper sur la suite du message et de préparer une réponse. Ainsi, apprendre à interagir suppose plus que d'apprendre à recevoir et à produire des énoncés. On accorde généralement une grande importance à l'interaction dans l'usage et l'apprentissage de la langue étant donné le rôle central qu'elle joue dans la communication. L'enseignant FLE devra mettre en place de nombreuses stratégies qui favoriseront les interactions PROFESSEUR <> APPRENANTS <> APPRENANTS et varier les activités de réalisation des activités proposées.

Parmi les activités interactives on trouve, par exemple :

- Les échanges courants, exemple
- La conversation courante
- Les discussions informelles
- Les discussions formelles
- Le débat
- L'interview
- La négociation
- La planification conjointe
- La coopération en vue d'un objectif

Une échelle est proposée pour illustrer l'interaction orale générale et des sous-échelles pour illustrer

- Comprendre un locuteur natif
- Conversation
- Discussion informelle (entre amis)
- Discussion et réunions formelles
- Coopération à visée fonctionnelle
- Obtenir des biens et des services
- Echange d'informations
- Interviewer et être interviewé.

Les notions de coopérativité, d'engagement et d'influence mutuelle sont fondamentales pour favoriser les échanges. En principe, enseignant et élèves doivent coopérer à la réussite de la communication. L'enseignant doit s'engager pour garantir cette réussite. Il assume alors un rôle de « facilitateur » en s'appuyant sur des stratégies qui ont donc pour but de prévenir ou de surmonter un obstacle. Les stratégies d'aide à l'expression sont les stratégies utilisées par le professeur pour encourager les étudiants à s'exprimer.

Les stratégies sont, de ce fait, comprises comme des facilitateurs du processus de communication orale. L'interaction devient donc une dynamique entre les



inter-actants qui vont mettre en œuvre aussi bien des procédés verbaux que des procédés non verbaux.

L'interaction doit être caractérisée par une structure horizontale aussi bien entre apprenants qu'entre les apprenants et l'enseignant. Dans son rôle de guide, de coach et de facilitateur, l'enseignant instaurera un climat de confiance propice à des échanges efficaces.

Il pourra proposer des activités qui favorisent également ce climat et l'interaction : interviewer des camarades, jeux qui favorisent l'interaction (jeu du blabla, le téléphone arabe, devinettes, etc.), jouer des dialogues ou bien improviser des mini dialogues en contexte (speed dating, le voki, jeux de rôles, simulations, etc.

Axe 3 du programme: Communication écrite (compréhension et production)

Les activités langagières de réception (orale et/ou écrite) ou de production (orale et/ou écrite) sont évidemment premières car indispensables dans le jeu même de l'interaction. Les activités de réception supposent le silence et l'attention au support. Elles tiennent également une grande place dans bien des formes d'apprentissage (comprendre le contenu d'un cours, consulter des manuels, des ouvrages de référence et des documents).

La compétence de compréhension écrite. La compréhension d'un document écrit est liée à la lecture. En FLE, la lecture vise plusieurs compétences :

- la compétence de base qui vise à saisir l'information explicite de l'écrit
- la compétence intermédiaire, qui vise à reconstituer l'organisation explicite du document,
- la compétence approfondie, qui vise à découvrir l'implicite d'un document écrit.

L'objectif de la compréhension écrite est d'amener notre apprenant de manière progressive, vers le sens d'un document écrit, à comprendre et à lire différents types de texte. L'objectif principal de cette compétence n'est donc pas la compréhension immédiate d'un texte, mais l'apprentissage progressif de stratégies de lecture dont la maîtrise doit avec le temps, permettre à notre apprenant d'avoir envie de lire ou de prendre un article en français.

Les apprenants vont ainsi acquérir les méthodes qui leur permettront après de s'adapter et de progresser dans des situations authentiques de compréhension écrite.

Les phases de la compréhension écrite se déroulent sous forme d'activités, il est important de réaliser très souvent, afin d'encourager nos apprenants à acquérir des réflexes, aidant la compréhension.



Dans les activités de réception visuelle (lecture, ou compréhension de l'écrit), l'utilisateur, en tant que lecteur, reçoit et traite des textes écrits produits par un ou plusieurs scripteurs. Parmi les activités de lecture on trouve, par exemple :

- Lire pour s'orienter
- Lire pour information, par exemple en utilisant des ouvrages de référence
- Lire et suivre des instructions – lire pour le plaisir, etc. L'utilisateur de la langue peut lire afin de comprendre
- L'information globale
- Une information particulière
- Une information détaillée
- L'implicite du discours, etc. Une échelle est proposée pour illustrer la compréhension générale de l'écrit et des sous-échelles pour illustrer
- Comprendre la correspondance
- Lire pour s'orienter
- Lire pour s'informer et discuter
- Lire des instructions.

Il est recommandé d'utiliser des supports en adéquation avec le niveau de vos apprenants, mais il est également important de tenir compte des préoccupations et des centres d'intérêt de nos apprenants. Les supports à utiliser doivent être authentiques le plus possible. Vous pouvez utiliser par exemple :

- Des cartes postales
- Des cartons d'invitation
- Des messages
- Des télégrammes
- Des publicités
- Des catalogues
- Des brochures
- Des lettres amicales
- Des lettres formelles
- Des extraits de journaux
- Des extraits de magazines
- Des courriers électroniques
- Des extraits de sites Internet
- Des interviews
- Des extraits de reportages
- Des notices d'utilisation



- Des programmes touristiques
- Des menus
- Des extraits de récits....

Le processus de réception s'organise en quatre étapes qui, tout en se déroulant selon une suite linéaire (de bas en haut) sont constamment mises à jour et réinterprétées (de haut en bas) en fonction de la réalité, des attentes et de la compréhension textuelle nouvelle, dans un processus interactif inconscient. Ces quatre étapes de perception de la parole et de l'écriture sont

- La reconnaissance des sons, des graphismes et des mots (manuscrits et imprimés)
- La reconnaissance de la pertinence du texte, complet
- La compréhension du texte comme une entité linguistique
- L'interprétation du message dans le contexte.

Les aptitudes mises en œuvre lors de ce processus de réception incluent

- Des aptitudes perceptives
- La mémoire
- Des aptitudes au décodage
- La déduction
- L'anticipation
- L'imagination
- Le balayage rapide (ou lecture en diagonale)
- Les références croisées.

La compréhension, notamment de textes écrits, peut être facilitée par l'utilisation convenable d'aides parmi lesquelles les usuels tels que

- Dictionnaires (monolingues et bilingues)
- Thesaurus
- Dictionnaires de prononciation
- Dictionnaires électroniques
- Grammaires de référence.

Les stratégies de réception. Les stratégies de réception recouvrent l'identification du contexte et de la connaissance du monde qui lui est attachée et la mise en œuvre du processus de ce que l'on considère être le schéma approprié. Ces deux actions, à leur tour, déclenchent des attentes quant à l'organisation et au contenu de ce qui va venir (Cadrage). Pendant les opérations d'activité réceptive, des indices identifiés dans le contexte général (linguistique et non linguistique) et les attentes relatives à ce contexte provoquées par le schéma pertinent sont utilisés pour construire une représentation du sens exprimé et une hypothèse sur l'intention



communicative sous-jacente. On comble les lacunes visibles et potentielles du message grâce au jeu d'approximations successives afin de donner substance à la représentation du sens, et on parvient ainsi à la signification du message et de ses constituants (Dédution).

Axe 4 du programme: Production écrite

Dans les activités de production écrite (écrire, ou expression écrite) l'utilisateur de la langue comme scripteur produit un texte écrit qui est reçu par un ou plusieurs lecteurs. L'expression est un moyen d'action mis en œuvre par un émetteur sur un destinataire, le premier voulant produire un effet sur le second grâce à la langue. S'exprimer à l'écrit ne revient pas à écrire, mais à écrire pour. C'est la raison pour laquelle vous devez en tant qu'enseignant de français langue étrangère garder à l'esprit que les activités d'expression proposées aux apprenants doivent se trouver dans une situation de communication précise : définition du destinataire, de la fonction de la communication, du moyen de cette communication et des circonstances spatio-temporelles, sélectionnés de telle sorte que l'apprenant soit amené à utiliser ce qu'il aura appris antérieurement. Nous devons former nos apprenants à la production de tout type de texte authentique en français, qui pourraient exister tels quels dans la réalité sociale.

S'exprimer, c'est chercher à combler un manque, chez le destinataire (à qui l'on donne une information) ou chez l'émetteur (qui demande une information). Le destinataire ne connaît pas le contenu du message qu'il va recevoir. Il a certes la possibilité de le prévoir, d'anticiper, avec une plus ou moins grande précision, mais il demeure une part essentielle de découverte. Si l'on veut placer l'apprenant dans une situation de communication authentique, il conviendra de préserver cet enjeu de la communication : le déficit d'information.

Donc, l'authenticité est à rechercher en expression écrite, par la mise en situation de la production. La simulation est ici nécessaire. Que vérifiez dans une consigne ainsi formulée : Racontez vos vacances ? La communication se situe dans un cadre uniquement scolaire, puisque l'apprenant raconte une histoire, dans une copie destinée à son professeur, pour obtenir une bonne note. Situation de communication que l'élève ne rencontrera jamais hors de l'école, et dépourvue de tout objectif pratique donc. Il conviendrait de reformuler la consigne, de la façon suivante par exemple : Vous écrivez une lettre à un ami pour lui raconter ce que vous avez fait pendant vos dernières vacances d'été.

C'est donc par la mise en situation authentique que l'expression écrite pourra remplir son but : mettre l'apprenant dans une situation de communication déterminée à laquelle il devra approprier son discours, conformément aux contraintes linguistiques, discursives et socio-culturelles qu'elle contient. On comprend dès lors que l'expression, située dans un contexte situationnel, ne peut



être confondue avec la capacité à produire une phrase correcte dans un exercice de grammaire.

Nous notons une différence importante entre la communication orale et la communication écrite : celle-ci est différée, c'est-à-dire qu'expression et compréhension ne sont pas simultanées à l'écrit. La difficulté à l'écrit pour les apprenants sera d'adapter leur discours étant donné qu'on ne s'exprime pas de la même manière à l'écrit et à l'oral.

Au fur et à mesure de l'apprentissage la longueur et la complexité des productions de vos apprenants progressera selon un ordre croissant. Dès la première production, il faut insister sur la structuration et la cohérence des textes. (Reportez-vous à l'unité cohérence textuelle).

Il est important de demander des productions correspondant à des besoins pratiques de la vie quotidienne. C'est pourquoi la forme épistolaire est l'une des premières introduites en production écrite.

Attention, l'expression écrite ne peut être une activité gratuite, sans aucun sens ni but. La correction des erreurs n'est pas l'objectif des activités d'expression écrite. Hors de nos salles de l'institut des langues ou du département de français d'Alep, lorsque nos étudiants écrivent, c'est parce qu'ils ont une information à communiquer à quelqu'un, non pour qu'une personne tierce puisse corriger leurs erreurs.

Parmi les activités écrites on trouve, par exemple:

- Remplir des formulaires et des questionnaires
- Produire des affiches
- Des cartes postales
- Des cartons d'invitation
- Des messages
- Des télégrammes
- Des publicités
- Des catalogues
- Des brochures
- Des lettres amicales
- Des lettres formelles
- Des courriers électroniques
- Des interviews
- Des extraits de reportages
- Des notices d'utilisation
- Des programmes touristiques...



Les stratégies de production écrite: L'interaction écrite. En ce qui concerne l'interaction écrite (par exemple, correspondance par lettre, télécopie ou courrier électronique) les opérations de réception et de production sont distinctes (encore que l'interaction électronique, sur Internet par exemple, se rapproche de plus en plus de l'interaction en temps réel). Les effets des discours cumulés sont semblables à ceux de l'interaction orale.

Axe 5 du programme: Le langage par la culture

La compétence communicative constitue l'objectif premier de l'apprentissage d'une langue étrangère. Or, il est désormais admis que la seule compétence linguistique, si elle est nécessaire, n'est pas suffisante dans une perspective de communication. Du point de vue de l'expression, les apprenants devront apprendre à utiliser les formes et adopter les comportements et attitudes langagières reconnus, de manière à être compris par leur interlocuteur. Du point de vue de la compréhension, ils devront pouvoir identifier, reconnaître, et interpréter correctement les attitudes et comportements mis en jeu par leur interlocuteur dans les actes de communication, qu'il s'agisse de la gestuelle ou de références historiques et culturelles.

Les langues sont avant tout les vecteurs de communication des cultures dont elles sont issues. L'histoire du pays, les normes sociales et les fondements historiques de la société sont autant de facteurs nécessaires pour comprendre la culture, mais aussi et surtout pour permettre aux apprenants de faire un usage approprié de cette langue.

Il est donc nécessaire que les enseignants intègrent l'apprentissage de la culture dans l'apprentissage des langues, en dépassant le niveau de civilisation pour aborder des éléments plus profonds tels que les systèmes de valeurs ou de croyance et la vision du monde. Il ne s'agit cependant pas de transmettre aux apprenants uniquement des connaissances culturelles. Dans la perspective interculturelle, la compétence communicationnelle reposera sur la capacité des interlocuteurs à repérer le culturel dans les échanges langagiers.

Dans la perspective interculturelle, l'apprenant doit également et plus que jamais être impliqué dans le processus d'apprentissage. Les compétences à acquérir dans l'univers interculturel sont celles qui touchent au plus profond de l'individu : son image de soi, ses valeurs, ses croyances ; son sens du bien et du mal, de ce qui est bon et mauvais, sa définition même de la réalité... Pour sensibiliser les apprenants à la différence, et pour développer la capacité de communiquer efficacement avec ceux qui sont différents, les méthodes et techniques doivent dépasser le niveau de la théorie, de l'analyse et de la comparaison car nous savons que les savoirs ne garantissent pas le savoir-faire en face de la différence.



L'approche par l'expérience s'impose comme le meilleur moyen d'impliquer l'apprenant dans la formation. Elle ne se limite pas à des jeux de rôle ou à des simulations. Elle doit permettre à l'apprenant de gérer et de partager la responsabilité de l'acte d'apprendre. Elle est donc basée sur une co-construction avec les apprenants et prend en compte leurs expériences réelles et concrètes dans le domaine abordé.

Sensibiliser les apprenants à la notion de culture: Faire prendre conscience aux apprenants de leur propre grille interprétative. Reconnaître la culture de l'Autre et la respecter pour ses particularismes, c'est avant tout connaître et reconnaître sa propre culture. La tolérance d'autres cultures passe par la prise de conscience de sa propre culture. Savoir identifier les éléments caractéristiques qui la constituent et soumettre ses valeurs à un examen critique, non pour les dénigrer mais pour les comprendre et y reconnaître une particularité culturelle permettent de casser l'ethnocentrisme qui est une réaction spontanée des individus confrontés à la diversité culturelle. En faisant l'analyse des attitudes et des comportements de leurs concitoyens, les apprenants aboutissent à l'idée que leur identité culturelle représente un système complexe. Il s'agit donc d'amener les apprenants à se décentrer et à prendre conscience de la structuration de leurs grilles interprétatives des événements et des comportements communicatifs, de son origine et des normes culturelles en jeu dans les interactions.

La découverte d'autres cultures. Après avoir pris de la distance par rapport à leur propre culture, les apprenants pourront être amenés à admettre l'existence d'autres perspectives.

Le Cadre européen propose aux enseignants de travailler sur différents aspects des traits distinctifs caractéristiques d'une société et de sa culture :

Vie quotidienne :

- Nourriture et boisson, heures des repas, manières de table
- Congés légaux
- Horaires et habitudes de travail
- Activités de loisir (passe-temps, sports, habitudes de lecture, médias)

Conditions de vie :

- Niveaux de vie (avec leurs variantes régionales, ethniques et de groupe social)
- Conditions de logement
- Couverture sociale

Relations interpersonnelles (y compris les relations de pouvoir et de solidarité) :

- La structure sociale et les relations entre les classes sociales



- Les relations entre les sexes (courantes et intimes)
- La structure et les relations familiales
- Les relations entre générations
- Les relations au travail
- Les relations avec la police, les organismes officiels, etc.
- Les relations entre races et communautés
- Les relations entre les groupes politiques et religieux

Valeurs, croyances et comportements en relation à des facteurs ou des paramètres tels que :

La classe sociale

- Les groupes socio-professionnels (universitaires, cadres, fonctionnaires, artisans et travailleurs manuels)
- La fortune (revenus et patrimoine)
- Les cultures régionales
- La sécurité
- Les institutions
- La tradition et le changement
- L'histoire
- Les minorités (ethniques ou religieuses)
- L'identité nationale
- Les pays étrangers, les états, les peuples
- La politique
- Les arts (musique, arts visuels, littérature, théâtre, musique et chanson populaire)
- La religion
- L'humour

Langage du corps : connaissance des conventions qui régissent les comportements qui font partie de la compétence socioculturelle de l'apprenant

Savoir-vivre, par exemple, les conventions relatives à l'hospitalité donnée et reçue :

- La ponctualité
- Les cadeaux
- Les vêtements
- Les rafraîchissements, les boissons, les repas
- Les conventions et les tabous de la conversation et du comportement
- La durée de la visite



- La façon de prendre congé

Comportements rituels :

- La pratique religieuse et les rites
- Naissance, mariage, mort
- Attitude de l'auditoire et du spectateur au spectacle
- Célébrations, festivals, bals et discothèques, etc.»

Il faut également rappeler que la culture francophone ne se réduit pas à la culture française et que les enseignants pourront travailler avec leur classe sur les orientations culturelles spécifiques des divers pays francophones d'Afrique, d'Amérique ou d'Europe.

L'enseignant utilisera enfin des contenus ne traitant pas seulement de réalisations visibles (langues, rites, coutumes, fêtes, calendriers, modes d'habitat, habitudes alimentaires, vestimentaires...) mais aussi de réalisations moins visibles (ensemble d'évidences partagées par une communauté possédant les mêmes références, les mêmes valeurs et les mêmes règles implicites dans tout échange relationnel).

Par l'acquisition de ces connaissances socioculturelles, l'apprenant pourra entrevoir d'autres classifications de la réalité et prendra conscience de la non-universalité de sa culture.

Observation et analyse des comportements culturels. La troisième étape de la prise de conscience interculturelle consiste à observer et analyser, à la lumière des connaissances socioculturelles acquises, des attitudes et des comportements qui peuvent paraître étranges lorsqu'ils sont considérés indépendamment de leur contexte socioculturel. L'apprenant devra être invité à :

- observer, apprendre à repérer le culturel dans la communication;
- analyser les comportements culturels, formuler des hypothèses sur les raisons qui conditionnent les habitudes et les comportements différents ;
- organiser : établir des liens, distinguer les principes organisateurs au sein de la culture étrangère.

Les documents authentiques tels que les calendriers, menus de restaurant, programmes de cinéma, carte du métro, s'avèrent très utiles, à condition de prendre garde à une approche purement descriptive, ethnographique ou culturaliste, et d'amener l'apprenant à formuler des hypothèses sur les raisons qui conditionnent des habitudes ou des comportements différents. Les textes de nature sociologique, historique ou géographique sont également à proposer.

Les textes littéraires constituent aussi une ressource incomparable dans le choix des documents didactiques, par leur qualité informative. Les textes littéraires ne sont pas constitués par l'actualité des informations, ni par des données



quantitatives, mais par des éléments permettant une mobilisation de plusieurs représentations de la même réalité. La polysémie du texte littéraire permet à l'élève de se distancier, de se méfier des évidences, de voir et se voir "oblique".

Travail sur les stéréotypes. On pourra également amener à les apprenants à chercher à comprendre pourquoi ils ont des représentations préconçues des autres cultures et inversement. Par exemple, si de nombreuses cultures associent aux Français une image d'arrogance, c'est sans doute parce que certains comportements observables chez les Français comme leur manière de défendre vivement leurs idées ou l'habitude de couper la parole dans une discussion, sont considérés comme arrogants dans d'autres cultures.

Le travail sur les préjugés et les stéréotypes passe par une analyse des représentations, du processus de catégorisation et d'attribution. L'objectif n'est pas d'éradiquer les préjugés et les stéréotypes, mais de travailler sur eux afin que les échanges ne soient pas l'occasion de leur renforcement.

Etablir des liens entre sa culture et la culture étrangère. Une fois les cultures en présence identifiées et reconnues, il est nécessaire de travailler sur ce qui les réunit et de permettre aux apprenants de réaliser qu'au-delà des différences trop facilement observables, il y a parfois beaucoup plus de similitudes et de valeurs fondamentales partagées qu'on ne pourrait penser.

On pourra amener l'apprenant à :

Mettre en rapport différents points de vue présents dans la culture étrangère ou dans sa propre culture pour lui apprendre à ne pas généraliser: prendre conscience de la pluralité et donc de la relativité des points de vue ;

Situer un fait culturel dans son contexte : rechercher le contexte de production d'un document ou d'un discours, saisir et analyser des paramètres de la situation où le discours est produit ;

Intériorisation de la culture de l'Autre. L'intériorisation de la culture de l'Autre constitue la dernière étape de l'acquisition de la compétence interculturelle. Elle consiste à amener l'apprenant à s'impliquer dans la découverte et dans l'approfondissement de la culture étrangère (à l'instar des « Immersion Days – Fridays Workshops » – AF Sydney).



2. Objectifs du programme de français langue étrangère (FLE) de 1^{ère} année, 2^{ème} année et 3^{ème} année du Bachillerato General Unificado (BGU)

OG.FLE 5.1	Écouter et comprendre l'information générale et précise des textes oraux dans les différentes situations de communication, en adoptant une attitude respectueuse et de coopération.
OG.FLE 5.2	Exprimer et interagir oralement dans des situations habituelles de communication d'une manière compréhensible, adéquate avec un certain degré d'autonomie.
OG.FLE 5.3	Lire et comprendre des textes variés d'un niveau en fonction des capacités et intérêts des élèves afin d'en extraire l'information générale et spécifique, et utiliser la lecture comme une source de plaisir et d'enrichissement personnel.
OG.FLE 5.4	Écrire des textes simples à des fins diverses sur différents thèmes en utilisant les ressources appropriées de cohésion et de cohérence.
OG.FLE 5.5	Utiliser correctement les composants phonétiques, lexicaux, structuraux, et fonctionnels de base de la langue étrangère dans des contextes réels de communication.
OG.FLE 5.6	Développer l'autonomie de l'apprentissage, raisonner sur les propres processus d'apprentissage et transférer les compétences et les stratégies de la communication acquises dans d'autres langues.
OG.FLE 5.7	Utiliser les stratégies d'apprentissage et tous les moyens disponibles inclues les technologies d'information et de communication, pour obtenir, sélectionner et présenter l'information orale et écrite.
OG.FLE 5.8	Apprécier la langue étrangère comme un instrument d'accès à l'information et comme outil d'apprentissage des différents contenus.
OG.FLE 5.9	Valoriser la langue étrangère et les langues en général, comme moyen de communication et la compréhension entre les peuples de différentes cultures en évitant la discrimination et les stéréotypes linguistiques et culturels.
OG.FLE 5.10	Manifester une attitude réceptive de confiance en soi-même en l'aptitude pour l'apprentissage et l'utilisation de la langue étrangère.



3. Référentiel des compétences en français langue étrangère (FLE) en 1ère année, 2ème année et 3ème année du niveau Bachillerato General Unificado (BGU)

Axe 1 du programme de FLE:

Communication orale et sensibilisation à la culture

OBLIGATOIRE

DESIRABLE

FLE 5.1.1	Utiliser les formes de politesse les plus élémentaires en situation réelle de classe ou en simulation pour saluer, prendre congé et remercier
FLE 5.1.2	Donner et demander à quelqu'un de ses nouvelles avec des expressions élémentaires
FLE 5.1.3	Se présenter et présenter quelqu'un lors d'une courte conversation.
FLE 5.1.4	Établir un contact avec le registre de langue adapté à la situation.
FLE 5.1.5	Répondre à des questions simples et en poser sur des sujets très familiers ou pour répondre à des besoins immédiats (situation dans l'espace, expression du goût, possession, heure, prix, temps...)
FLE 5.1.6	Réagir et répondre à une demande d'aide, explication, confirmation, permission...
FLE 5.1.7	Échanger avec une certaine assurance des informations factuelles sur des sujets courants
FLE 5.1.8	Demander et fournir des renseignements (itinéraire, repas, achat, horaires, prix, heure, événement, incident...) de son pays.
FLE 5.1.9	Trouver une information factuelle et la transmettre.
FLE 5.1.10	Échanger des informations et des impressions sur un personnage célèbre.

FLE 5.1.11	Échanger avec une certaine assurance un grand nombre d'informations factuelles.
FLE 5.1.12	Exprimer l'accord, le désaccord, les goûts, les opinions
FLE 5.1.13	Suggérer des possibles réponses à des diverses situations de la vie quotidienne.
FLE 5.1.14	Épeler des mots familiers pour répondre à un besoin (orthographe...)

Axe 2 du programme de FLE:

Communication orale (compréhension et production)

 OBLIGATOIRE

 DESIRABLE

FLE 5.2.1	Comprendre les consignes de classe pour répondre à des besoins
FLE 5.2.2	Suivre des instructions courtes et simples pour réaliser une tâche.
FLE 5.2.3	Comprendre des instructions simples (itinéraires, transports...)
FLE 5.2.4	Comprendre des informations techniques simples (mode d'emploi pour un équipement courant) d'une annonce ou message simple.
FLE 5.2.5	Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes sur soi et son environnement immédiat
FLE 5.2.6	Repérer l'information essentielle de courts passages enregistrés.
FLE 5.2.7	Suivre le fil d'une histoire avec les aides appropriées.
FLE 5.2.8	Comprendre les points essentiels d'un message oral
FLE 5.2.9	Identifier le sujet d'une conversation, les points essentiels d'une annonce, d'un message ou d'un récit.



FLE 5.2.10	Réciter un texte mémorisé.
FLE 5.2.11	Chanter une chanson
FLE 5.2.12	Faire une très courte annonce répétée auparavant.
FLE 5.2.13	Utiliser des expressions et des phrases proches des modèles rencontrés pour se présenter, se décrire,
FLE 5.2.14	Décrire des personnes et des activités.
FLE 5.2.15	Utiliser des expressions et des phrases simples pour se présenter, se décrire, parler de son environnement, de ses activités et de ses goûts
FLE 5.2.16	Raconter une histoire courte en s'aidant d'images
FLE 5.2.17	Relater une expérience personnelle ou scolaire.
FLE 5.2.18	Raconter une histoire simple.
FLE 5.2.19	Relater les détails essentiels d'un événement fortuit.
FLE 5.2.20	Faire de très brèves annonces ou un exposé préparé sur un sujet familier (vie quotidienne, école...).
FLE 5.2.21	Faire des annonces pour présenter un projet.
FLE 5.2.22	Fournir une explication sur un sujet précisé en classe
FLE 5.2.23	Lire à haute voix et de manière expressive un texte bref après répétition (carte de vœux, bref discours de bienvenue, petit poème, court extrait de conte...)



Axe 3 du programme de FLE:

Compréhension écrite

 OBLIGATOIRE

 DESIRABLE

FLE 5.3.1	Analyser une carte ou une invitation simple et brève en s'appuyant sur des modèles connus.
FLE 5.3.2	Analyser une lettre personnelle.
FLE 5.3.3	Lire un message informatif assez simple (courrier, programme, brochure...), éventuellement accompagné d'un document visuel.
FLE 5.3.4	Lire des écrits factuels simples en reconnaissant la nature du document et ses thèmes, lieux, personnages et étapes, chronologiques.
FLE 5.3.5	Identifier des informations précises dans des écrits factuels simples (trouver ce qui est autorisé et interdit dans un règlement,
FLE 5.3.6	trouver des informations précises dans une brochure

Axe 4 du programme de FLE:

Production écrite

 OBLIGATOIRE

 DESIRABLE

FLE 5.4.1	Réécrire des mots isolés (faire une liste d'articles à partir d'un catalogue...)
FLE 5.4.2	Réécrire des textes courts (poème...)
FLE 5.4.3	Écrire sous la dictée des expressions connues (listes, commandes...)
FLE 5.4.4	Remplir une fiche déclinant son identité, décrivant ses goûts



FLE 5.4.5	Écrire un message électronique simple ou une courte carte postale (invitation, réponse, remerciements)
FLE 5.4.6	Écrire un bref message électronique pour demander un renseignement, faire une proposition, réagir à une proposition.
FLE 5.4.7	Écrire une lettre à un correspondant pour se présenter, remercier, proposer une rencontre, inviter.
FLE 5.4.8	Exprimer des excuses pour une invitation refusée
FLE 5.4.9	Produire de manière autonome quelques phrases sur soi-même et ce que l'on aime faire
FLE 5.4.10	Produire de manière autonome quelques phrases décrivant un personnage réel ou imaginaire.
FLE 5.4.11	Produire de manière autonome des phrases reliées entre elles pour évoquer des personnes réelles ou imaginaires, des lieux, des objets.
FLE 5.4.12	Produire de manière autonome des phrases reliées entre elles pour relater des événements, des expériences.
FLE 5.4.13	Faire le récit d'une activité passée, d'une expérience personnelle réelle ou imaginée.
FLE 5.4.14	Écrire un court poème.



Axe 5 du programme de FLE:

Le langage par la culture

 OBLIGATOIRE

 DESIRABLE

FLE 5.5.1	Identifier les symboles météo, les points cardinaux et lire un bulletin météo.
FLE 5.5.2	Connaître les nouvelles technologies : le courrier électronique. Chercher des informations dans un dictionnaire
FLE 5.5.3	Utiliser et considérer le dialogue comme un moyen pour exprimer ses propres idées et pour écouter celles des autres : se présenter, présenter quelqu'un, parler du temps...
FLE 5.5.4	Décrire un collège français
FLE 5.5.5	Décrire un lycée équatorien
FLE 5.5.6	Analyser son propre processus d'apprentissage au travers d'activités d'auto-évaluation afin de détecter d'éventuels problèmes.
FLE 5.5.7	Reconnaître l'utilisation du dictionnaire et le travail de groupe comme des stratégies efficaces pour apprendre.
FLE 5.5.8	Développer sa propre autonomie au travers de la réalisation de travaux individuels ou en groupe (jeux de rôle).



4. Critères d'évaluation en français langue étrangère (FLE) en 1ère année, 2ème année et 3ème année du Bachillerato General Unificado (BGU)

● Critère d'évaluation

CE.FLE. 5.1. Saluer. Se présenter et présenter les autres. Parler du collège, des matières et de l'emploi du temps.

Orientation méthodologique pour évaluer ce critère

- S'initier aux stratégies d'auto-évaluation (écouter pour vérifier) et d'autocorrection des productions orales et écrites.
- Apprendre à s'exprimer en public et à l'écrit de manière spontanée.
- Participer activement à des activités et à des travaux de groupe, tels que les jeux de rôle.

Objectifs généraux	Compétences évaluées
OG.FLE 5.1 Écouter et comprendre l'information générale et précise des textes oraux dans les différentes situations de communication, en adoptant une attitude respectueuse et de coopération.	FLE 5.1.1 Utiliser les formes de politesse les plus élémentaires en situation réelle de classe ou en simulation pour saluer, prendre congé et remercier
	FLE 5.1.2 Donner et demander à quelqu'un de ses nouvelles avec des expressions élémentaires.
	FLE 5.1.3 Se présenter et présenter quelqu'un lors d'une courte conversation.
	FLE 5.1.4 Établir un contact avec le registre de langue adapté à la situation.
	FLE 5.1.5 Répondre à des questions simples et en poser sur des sujets très familiers ou pour répondre à des besoins immédiats (situation dans l'espace, expression du goût, possession, heure, prix, temps...)
OG.FLE 5.2 Exprimer et interagir oralement dans des situations habituelles de communication d'une manière compréhensible, adéquate avec un certain degré d'autonomie.	FLE 5.1.6 Réagir et répondre à une demande d'aide, explication, confirmation, permission...
	FLE 5.1.7 Échanger avec une certaine assurance des informations factuelles sur des sujets courants
	FLE 5.1.8 Demander et fournir des renseignements (itinéraire, repas, achat, horaires, prix, heure, événement, incident...)
	FLE 5.5.4 Décrire un collège français
	FLE 5.5.5 Décrire un lycée équatorien
	FLE 5.5.6 analyser son propre processus d'apprentissage au travers d'activités d'auto-évaluation afin de détecter d'éventuels problèmes.

Profil du bachelier équatorien et du citoyen idéal en 2015

Indicateurs de performance du critère évalué

J.4. Nous reflétons et reconnaissons nos forces et faiblesses pour devenir des meilleurs êtres humains dans la conception de notre plan de vie.

I.2. Nous sommes motivés par la curiosité intellectuelle, nous nous renseignons sur la réalité nationale et mondiale, nous réfléchissons et appliquons notre savoir interdisciplinaire pour résoudre des problèmes de manière conjointe et de manière interdépendante en profitant toutes les ressources et les informations possibles.

I.FLE 5.1.1 Les apprenants seront capables d'utiliser les formules de politesse adaptées aux échanges sociaux en mettant en pratique leurs connaissances sur les normes de base du système linguistique afin d'améliorer sa production orale et écrite, et de détecter les erreurs. De plus ils mettront en pratique leurs connaissances sur les aspects sonores de la langue pour améliorer la compréhension et la production orale (utilisation correcte de l'intonation et du rythme).

CECR : Comprendre l'idée générale et spécifique de textes oraux.

Extraire l'idée générale et les détails spécifiques d'un court dialogue entre les élèves et les professeurs le premier jour de classe.

Repérer des mots et des expressions d'usage courant (salutations, âge, mois, saisons...).

CECR : Participer à des conversations concernant ses expériences personnelles.

Participer à de courts dialogues concernant des situations connues en rapport avec le présent et le passé.

Utiliser des formules pour commencer ou terminer un message, pour faire répéter ou pour demander des explications.



●..... Critère d'évaluation

CE.FLE 5.2. Décrire quelqu'un. Décrire des objets. Demander et dire l'âge. Donner des ordres et des instructions.

Orientation méthodologique pour évaluer ce critère

- Participer activement à des activités et à des travaux de groupe.
- Utiliser des stratégies d'auto-évaluation et d'autocorrection des productions orales et écrites (écouter pour vérifier, associer des documents sonores aux images correspondantes).
- Réfléchir de manière guidée sur l'utilisation de formes grammaticales adaptées à différentes informations communicatives

Objectifs généraux	Compétences évaluées
<p>OG.FLE 5.5 Utiliser correctement les composants phonétiques, lexicaux, structuraux, et fonctionnels de base de la langue étrangère dans des contextes réels de communication</p>	<p>FLE 5.1.14 Épeler des mots familiers pour répondre à un besoin (orthographe...)</p>
	<p>FLE 5.2.3 Comprendre des instructions simples (itinéraires, transports...)</p>
	<p>FLE 5.2.13 Utiliser des expressions et des phrases proches des modèles rencontrés pour se présenter, se décrire,</p>
	<p>FLE 5.2.14 Décrire des personnes et des activités.</p>
	<p>FLE 5.2.15 Utiliser des expressions et des phrases simples pour se présenter, se décrire, parler de son environnement, de ses activités et de ses goûts.</p>
	<p>FLE 5.3.3 Lire un message informatif assez simple (courrier, programme, brochure...), éventuellement accompagné d'un document visuel.</p>
<p>FLE 5.4.10 Produire de manière autonome quelques phrases décrivant un personnage réel ou imaginaire.</p>	

Profil du bachelier équatorien et du citoyen idéal en 2015

Indicateurs de performance du critère évalué

J.3 Nous procédons dans le respect et la responsabilité envers nous-mêmes et les autres, avec la nature et le monde des idées. Nous accomplissons nos obligations et exigeons le respect de nos droits.

I.2 Nous sommes motivés par la curiosité intellectuelle, nous nous renseignons sur la réalité nationale et mondiale, nous réfléchissons et appliquons notre savoir interdisciplinaire pour résoudre des problèmes de manière conjointe et de manière interdépendante en profitant toutes les ressources et les informations possibles.

I. FLE 5.2.1 Les apprenants seront capables de participer à de brefs dialogues concernant la vie quotidienne ou le domaine scolaire. Ils pourront mettre en pratique ses connaissances sur les aspects sonores de la langue et utiliser correctement l'intonation et le rythme pour améliorer la compréhension et la production orale. Ils utiliseront et considérer le dialogue comme un moyen pour exprimer ses propres idées et pour écouter celles des autres : se présenter, présenter quelqu'un, parler du temps...

CECR : Comprendre l'idée générale et spécifique de textes oraux.

Extraire l'idée générale et les détails spécifiques d'un court dialogue entre les élèves et les professeurs le premier jour de classe.

Repérer des mots et des expressions d'usage courant (salutations, âge, mois, saisons...).

CECR : Participer à des conversations concernant ses expériences personnelles.

Participer à de courts dialogues concernant des situations connues en rapport avec le présent et le passé.

Utiliser des formules pour commencer ou terminer un message, pour faire répéter ou pour demander des explications.



●..... Critère d'évaluation

CE.FLE. 5.3. Dire ce qu'on aime, ce qu'on n'aime pas, ce qu'on préfère. Parler d'aliments : faire ses courses. Demander quelque chose poliment. Remercier ou refuser quelque chose poliment.

Orientation méthodologique pour évaluer ce critère

- S'initier à l'utilisation de ressources pour l'apprentissage, telles que les dictionnaires ou les technologies de l'information.
- Participer activement aux activités et aux travaux de groupe.
- Utiliser progressivement des stratégies d'auto-évaluation et d'autocorrection des productions orales et écrites.
- Développer des stratégies de base pour mémoriser et savoir utiliser le vocabulaire.

Objectifs généraux

OG.FLE 5.6 Développer l'autonomie de l'apprentissage, raisonner sur les propres processus d'apprentissage et transférer les compétences et les stratégies de la communication acquises dans d'autres langues.

OG.FLE 5.9 Valoriser la langue étrangère et les langues en général, comme moyen de communication et la compréhension entre les peuples de différentes cultures en évitant la discrimination et les stéréotypes linguistiques et culturels.

Compétences évaluées

FLE 5.1.9 Trouver une information factuelle et la transmettre.

FLE 5.1.10 Échanger des informations et des impressions sur un personnage célèbre.

FLE 5.1.11 Échanger avec une certaine assurance un grand nombre d'informations factuelles.

FLE 5.1.12 Exprimer l'accord, le désaccord, les goûts, les opinions

FLE 5.1.13 Suggérer des possibles réponses à des diverses situations de la vie quotidienne.

FLE 5.4.4 Remplir une fiche décrivant son identité, décrivant ses goûts.

FLE 5.4.9 Produire de manière autonome quelques phrases sur soi-même et ce que l'on aime faire.

S.4 : Nous nous adaptons aux exigences d'un travail en équipe où nous comprenons la réalité environnante et nous respectons les idées et les contributions d'autrui.

I.2 : Nous sommes motivés par la curiosité intellectuelle, nous nous renseignons sur la réalité nationale et mondiale, nous réfléchissons et appliquons notre savoir interdisciplinaire pour résoudre des problèmes de manière conjointe et de manière interdépendante en profitant toutes les ressources et les informations possibles.

I.FLE 5.3.1 Les apprenants pourront participer à de brefs dialogues concernant la vie quotidienne ou le domaine scolaire en mettant en pratique ses connaissances sur les aspects sonores de la langue et utiliser correctement l'intonation et le rythme pour améliorer la compréhension et la production orale.

CECR : Prendre part à une conversation.

Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.

Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation



● Critère d'évaluation

CE.FLE. 5.4. Parler de la famille. Parler des animaux domestiques préférés. Dire et écrire les dates. Écrire une carte d'invitation à un anniversaire. Écrire la fiche d'identité d'un animal. Écrire un court texte descriptif.

Orientation méthodologique pour évaluer ce critère

- Exploiter les connaissances acquises dans d'autres matières pour perfectionner son apprentissage du français (sciences naturelles).
- Utiliser progressivement des ressources pour l'apprentissage, telles que les dictionnaires, les livres de consultation ou Internet.
- Développer des stratégies de base pour acquérir et utiliser du vocabulaire.
- Participer à des activités d'expression orale et à des travaux de groupe, tels que les jeux de rôle.
- Apprendre à s'exprimer en public et à l'écrit en toute confiance et de manière spontanée.

Objectifs généraux	Compétences évaluées
<p>OG.FLE 5.4 Écrire des textes simples à des fins diverses sur différents thèmes en utilisant les ressources appropriées de cohésion et de cohérence.</p>	<p>FLE 5.3.1 Analyser une carte ou une invitation simple et brève en s'appuyant sur des modèles connus.</p>
	<p>FLE 5.3.2 Analyser une lettre personnelle.</p>
	<p>FLE 5.4.5 Écrire un message électronique simple ou une courte carte postale (invitation, réponse, remerciements).</p>
	<p>FLE 5.4.6 Écrire un bref message électronique pour demander un renseignement, faire une proposition, réagir à une proposition.</p>
	<p>FLE 5.4.7 Écrire une lettre à un correspondant pour se présenter, remercier, proposer une rencontre, inviter.</p>
	<p>FLE 5.4.8 Exprimer des excuses pour une invitation refusée</p>

Profil du bachelier équatorien et du citoyen idéal en 2015

Indicateurs de performance du critère évalué

I3: Nous savons communiquer de façon claire dans notre langue et dans d'autres langues, nous utilisons divers langages tels que : le numérique, le digital, l'artistique et le corporel : nous assumons avec responsabilité nos discours.

I. FLE 5.4.1 Les apprenants participeront à des conversations concernant ses expériences personnelles, ainsi qu'à de courts dialogues concernant des situations connues en rapport avec le présent et le passé. Ils pourront utiliser des formules pour commencer ou terminer un message, pour faire répéter ou pour demander des explications

CECR : S'exprimer oralement en continu

Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.

Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.



●..... Critère d'évaluation

CE.FLE. 5.5. Décrire des lieux. Demander et indiquer des directions. Faire des achats dans les magasins. Situer des objets.

Orientation méthodologique pour évaluer ce critère

- Perfectionner les stratégies d'auto-évaluation et d'autocorrection des productions orales et écrites.
- Participer à des activités d'expression orale et à des travaux de groupe.
- Développer des stratégies d'expression orale et pour travailler en groupe.
- Développer des stratégies de bases pour organiser, acquérir, mémoriser et utiliser le vocabulaire d'un texte
- Organiser le travail personnel en tant que stratégie pour progresser dans l'apprentissage.
- Apprendre à s'exprimer en public et à l'écrit en toute confiance et de manière spontanée.

Objectifs généraux	Compétences évaluées
<p>OG.FLE 5.3 Lire et comprendre des textes variés d'un niveau en fonction des capacités et intérêts des élèves afin d'en extraire l'information générale et spécifique, et utiliser la lecture comme une source de plaisir et enrichissement personnel.</p>	<p>FLE 5.2.1 Comprendre les consignes de classe. Suivre des instructions courtes et simples</p>
	<p>FLE 5.2.2 Suivre des instructions courtes et simples pour réaliser une tâche.</p>
	<p>FLE 5.4.1 Réécrire des mots isolés (faire une liste d'articles à partir d'un catalogue...)</p>
	<p>FLE 5.4.3 Écrire sous la dictée des expressions connues (listes, commandes...)</p>
	<p>FLE 5.4.11 Produire de manière autonome des phrases reliées entre elles pour évoquer des personnes réelles ou imaginaires, des lieux, des objets.</p>

Profil du bachelier équatorien et du citoyen idéal en 2015	Indicateurs de performance du critère évalué
<p>J4. Nous reflétons et reconnaissons nos forces et faiblesses pour devenir des meilleurs êtres humains dans la conception de notre plan de vie.</p>	<p>I.FLE 5.5.1 Utiliser ses connaissances sur quelques aspects formels de la langue étrangère en mettant en pratique ses connaissances sur les normes de base du système linguistique afin d'améliorer sa production orale et écrite, et de détecter les erreurs. De plus ils mettront en pratique ses connaissances sur les aspects sonores de la langue pour améliorer la compréhension et la production orale (utilisation correcte de l'intonation et du rythme).</p>
	<p>CECR : Ecriture créative</p> <p>Peut écrire des biographies imaginaires et des poèmes courts et simples sur les gens.</p>
	<p>CECR : Echange d'information</p> <p>Peut comprendre des questions et des instructions qui lui sont adressées lentement et avec soin et suivre des directives simples et brèves.</p>



● Critère d'évaluation

CE.FLE 5.6. Parler du temps qu'il fait et des saisons. Situer des événements dans le temps.

Orientation méthodologique pour évaluer ce critère

- Utiliser des ressources et des stratégies pour l'apprentissage, telles que les dictionnaires ou les technologies de l'information.
- Participer à des activités d'évaluation partagée, évaluer son propre apprentissage et développer des stratégies d'autocorrection des productions orales et écrites.
- Participer à des activités et à des travaux de groupe.

Objectifs généraux	Compétences évaluées
<p>OG.FLE 5.1 Écouter et comprendre l'information générale et précise des textes oraux dans les différentes situations de communication, en adoptant une attitude respectueuse et de coopération.</p> <p>OG.FLE 5.3 Lire et comprendre des textes variés d'un niveau en fonction des capacités et intérêts des élèves afin d'en extraire l'information générale et spécifique, et utiliser la lecture comme une source de plaisir et d'enrichissement personnel.</p>	<p>FLE 5.3.4 Lire des écrits factuels simples en reconnaissant la nature du document et ses thèmes, lieux, personnages et étapes, chronologiques.</p> <p>FLE 5.5.1 Identifier les symboles météo, les points cardinaux et lire un bulletin météo.</p> <p>FLE 5.5.3 Utiliser et considérer le dialogue comme un moyen pour exprimer ses propres idées et pour écouter celles des autres : se présenter, présenter quelqu'un, parler du temps...</p> <p>FLE 5.5.7 Reconnaître l'utilisation du dictionnaire et le travail de groupe comme des stratégies efficaces pour apprendre.</p> <p>FLE 5.5.8 Développer sa propre autonomie au travers de la réalisation de travaux individuels ou en groupe (jeux de rôle).</p>

Profil du bachelier équatorien et du citoyen idéal en 2015

Indicateurs de performance du critère évalué

I.2. Nous sommes motivés par la curiosité intellectuelle, nous nous renseignons sur la réalité nationale et mondiale, nous réfléchissons et appliquons notre savoir interdisciplinaire pour résoudre des problèmes de manière conjointe et de manière interdépendante en profitant toutes les ressources et les informations possibles.

I.FLE 5.6.1 Les apprenants seront capables d'identifier l'idée générale et extraire l'information spécifique de textes écrits adaptés à l'âge des élèves. Ils pourront identifier l'information générale et spécifique contenue dans des textes écrits (un courrier électronique, un bulletin météo), et ainsi démontrer leur compréhension. De plus ils pourront Lire des textes écrits dans le but d'enrichir ses connaissances et d'élargir l'information.

Les apprenants rédigeront de manière guidée de courts textes sur différents supports. Ils pourront produire des textes simples : un courrier électronique, une description d'une saison de l'année, un bulletin météo en s'aidant de symboles et du dictionnaire pour parfaire la correction.

CECR : Lire pour s'orienter

Peut trouver un renseignement spécifique et prévisible dans des documents courants simples tels que prospectus, menus, annonces, inventaires et horaires.

CECR : Compréhension générale de l'oral

Peut comprendre des mots et des expressions porteurs de sens relatifs à des domaines de priorité immédiate (par exemple, information personnelle et familiale de base, achats, géographie locale, emploi).



●..... Critère d'évaluation

CE.FLE. 5.7. Parler de prix. Parler de projets. Inviter et accepter une invitation à sortir. Parler du temps qu'il fait et des saisons. Situer des événements dans le temps.

Orientation méthodologique pour évaluer ce critère

- Réfléchir sur les stratégies à utiliser pour améliorer la compréhension orale et écrite.
- Participer activement à des activités et à des travaux de groupe.
- Participer à des activités d'évaluation partagée, évaluer son propre apprentissage et développer des stratégies d'autocorrection.
- Apprendre à s'exprimer en public et à l'écrit en toute confiance et de manière spontanée.

Objectifs généraux	Compétences évaluées
<p>OG.FLE 5.2 Exprimer et interagir oralement dans des situations habituelles de communication d'une manière compréhensible, adéquate avec un certain degré d'autonomie.</p>	<p>FLE 5.2.9 Identifier le sujet d'une conversation, les points essentiels d'une annonce, d'un message ou d'un récit.</p>
	<p>FLE 5.2.12 Faire une très courte annonce répétée auparavant.</p>
	<p>FLE 5.2.20 Faire de très brèves annonces ou un exposé préparé sur un sujet familier (vie quotidienne, école...).</p>
	<p>FLE 5.2.21 Faire des annonces pour présenter un projet.</p>
	<p>FLE 5.2.23 Lire à haute voix et de manière expressive un texte bref après répétition (carte de vœux, bref discours de bienvenue, petit poème, court extrait de conte...)</p>

Profil du bachelier équatorien et du citoyen idéal en 2015

Indicateurs de performance du critère évalué

I.2. Nous sommes motivés par la curiosité, nous nous renseignons sur la réalité nationale et mondiale, nous réfléchissons et appliquons notre savoir interdisciplinaire pour résoudre des problèmes de manière conjointe et de manière interdépendante en profitant toutes les ressources et les informations possibles.

S.4 Nous nous adaptons aux exigences d'un travail en équipe où nous comprenons la réalité environnante et nous respectons les idées et les contributions d'autrui.

I.FLE 5.7.1 Les apprenants pourront participer à des conversations concernant ses expériences personnelles, ainsi qu'à de courts dialogues concernant des situations connues en rapport avec le présent et le passé. De plus ils pourront utiliser des formules pour commencer ou terminer un message, pour faire répéter ou pour demander des explications.

CECR : Interaction orale générale

Peut communiquer dans le cadre d'une tâche simple et courante ne demandant qu'un échange d'information simple et direct sur des sujets familiers relatifs au travail et au loisir. Peut gérer des échanges de type social très courts mais est rarement capable de comprendre pour alimenter volontairement la conversation.

CECR : Production orale générale

Peut décrire des projets et préparatifs, des habitudes et occupations journalières, des activités passées et des expériences personnelles.

CECR : S'adresser à un auditoire

Peut faire un bref exposé préparé sur un sujet relatif à sa vie quotidienne, donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes



● Critère d'évaluation

CE.FLE. 5.8. Raconter des souvenirs de vacances. Parler de ce que l'on aime faire en vacances. Demander les raisons ou les causes (*Pourquoi ?*). Expliquer pourquoi (*parce que*).

Orientation méthodologique pour évaluer ce critère

- Utiliser des ressources pour l'apprentissage, telles que les technologies de l'information et de la communication.
- Développer progressivement des stratégies d'auto-évaluation et d'autocorrection des productions orales et écrites.
- Participer activement aux activités et aux travaux de groupe.

Objectifs généraux	Compétences évaluées
<p>OG.FLE 5.7 Utiliser les stratégies d'apprentissage et tous les moyens disponibles inclues les technologies d'information et de communication, pour obtenir, sélectionner et présenter l'information orale et écrite.</p>	<p>FLE 5.2.16 Raconter une histoire courte en s'aidant d'images</p> <p>FLE 5.2.18 Raconter une histoire simple.</p>
<p>OG.FLE 5.10 Manifester une attitude réceptive de confiance en soi-même en l'aptitude pour l'apprentissage et l'utilisation de la langue étrangère.</p>	<p>FLE 5.2.19 Relater les détails essentiels d'un événement fortuit.</p> <p>FLE 5.2.22 Fournir une explication sur un sujet précisé en classe</p>

Profil du bachelier équatorien et du citoyen idéal en 2015

Indicateurs de performance du critère évalué

S.4 Nous nous adaptons aux exigences d'un travail en équipe où nous comprenons la réalité environnante et nous respectons les idées et les contributions d'autrui.

I.3 Nous savons communiquer de façon claire dans notre langue et dans d'autres langues, nous utilisons divers langages tels que : le numérique, le digital, l'artistique et le corporel : nous assumons avec responsabilité nos discours.

I.FLE 5.8.1 Les apprenants pourront identifier, utiliser et donner des exemples de stratégies permettant de progresser dans l'apprentissage. De plus ils Identifieront et expliqueront sommairement les stratégies d'apprentissage propres à chacun pour améliorer la production orale, accumuler, mémoriser et réviser le vocabulaire Ils exposeront de manière simple son propre parcours d'apprentissage en appréciant et en évaluant ses progrès.

CECR : S'exprimer oralement en continu

Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.

CECR : Echange d'information

Peut communiquer dans le cadre d'une tâche simple et routinière ne demandant qu'un échange d'information simple et direct. Peut échanger une information limitée sur des sujets familiers et des opérations courantes. Peut poser des questions et y répondre sur le travail et le temps libre.



● Critère d'évaluation

CE.FLE. 5.9. Décrire sa journée ou la journée de quelqu'un. Raconter des actions et des événements du passé. Demander et dire l'heure.

Orientation méthodologique pour évaluer ce critère

- Développer des stratégies pour accumuler, organiser, acquérir, mémoriser et utiliser du lexique.
- Utiliser progressivement des ressources pour l'apprentissage, telles que les dictionnaires, les livres de consultation ou Internet.
- Réfléchir à des stratégies pouvant servir à améliorer la compréhension orale et écrite.
- Participer à des activités d'expression orale et à des travaux de groupe, tels que les jeux de rôle.
- Apprendre à s'exprimer en public et à l'écrit en toute confiance et de manière spontanée.

Objectifs généraux	Compétences évaluées
<p>OG.FLE 5.7 Utiliser les stratégies d'apprentissage et tous les moyens disponibles inclues les technologies d'information et de communication, pour obtenir, sélectionner et présenter l'information orale et écrite.</p>	<p>FLE 5.2.10 Réciter un texte mémorisé.</p>
	<p>FLE 5.2.11 Chanter une chanson</p>
	<p>FLE 5.4.2 Réécrire des textes courts (poème...)</p>
	<p>FLE 5.4.12 Produire de manière autonome des phrases reliées entre elles pour relater des événements, des expériences.</p>
	<p>FLE 5.4.13 Faire le récit d'une activité passée, d'une expérience personnelle réelle ou imaginée</p>
<p>FLE 5.4.14 Écrire un court poème.</p>	

Profil du bachelier équatorien et du citoyen idéal en 2015

Indicateurs de performance du critère évalué

I.3 Nous savons communiquer de façon claire dans notre langue et dans d'autres langues, nous utilisons divers langages tels que : le numérique, le digital, l'artistique et le corporel : nous assumons avec responsabilité nos discours.

S.1 Nous assumons la responsabilité sociale et nous sommes capables d'interagir avec des groupes hétérogènes avec compréhension, empathie et tolérance.

I.FLE 5.9.1 Les apprenants seront capables d'identifier, utiliser et donner des exemples de stratégies permettant de progresser dans l'apprentissage ainsi que d'identifier et expliquer sommairement les stratégies d'apprentissage propres à chacun pour améliorer la production orale, accumuler, mémoriser et réviser le vocabulaire. De plus ils pourront exposer de manière simple son propre parcours d'apprentissage en appréciant et en évaluant ses progrès

Ils pourront rédiger de manière guidée de courts textes sur différents supports et produire des textes simples : un courrier électronique, une description d'une saison de l'année, un bulletin météo en s'aidant de symboles et du dictionnaire pour parfaire la correction.

CECR : Production orale générale

Peut raconter une histoire ou décrire quelque chose par une simple liste de points. Peut décrire les aspects de son environnement quotidien, tels que les gens, les lieux, l'expérience professionnelle ou scolaire. Peut faire une description brève et élémentaire d'un événement ou d'une activité.

CECR : Ecriture créative

Peut écrire des biographies imaginaires et des poèmes courts et simples sur les gens.



●..... Critère d'évaluation

CE.FLE. 5.10. Décrire et parler des activités extrascolaires. Raconter une histoire au passé (passé composé). Dire le contraire : la négation. Utiliser le langage informatique.

Orientation méthodologique pour évaluer ce critère

- Participer à des activités d'expression orale et à des travaux de groupe.
- Développer des stratégies de bases pour organiser, acquérir, mémoriser et utiliser le vocabulaire d'un texte.
- Utiliser des ressources pour l'apprentissage, tels que les dictionnaires ou les technologies de l'information et de la communication.
- Savoir tirer profit des opportunités d'apprentissage créées aussi bien en classe qu'à l'extérieur.

Objectifs généraux	Compétences évaluées
<p>OG.FLE 5.7 Utiliser les stratégies d'apprentissage et tous les moyens disponibles inclues les technologies d'information et de communication, pour obtenir, sélectionner et présenter l'information orale et écrite.</p> <p>OG.FLE 5.10 Manifester une attitude réceptive de confiance en soi-même en l'aptitude pour l'apprentissage et l'utilisation de la langue étrangère.</p>	<p>FLE 5.2.6 Repérer l'information essentielle de courts passages enregistrés.</p> <p>FLE 5.2.7 Suivre le fil d'une histoire avec les aides appropriées.</p> <p>FLE 5.2.8 Comprendre les points essentiels d'un message oral</p> <p>FLE 5.2.17 Relater une expérience personnelle ou scolaire.</p> <p>FLE 5.5.2 connaître les nouvelles technologies : le courrier électronique. Chercher des informations dans un dictionnaire.</p>

Profil du bachelier équatorien et du citoyen idéal en 2015

Indicateurs de performance du critère évalué

I.2 Nous sommes motivés par la curiosité intellectuelle, nous nous renseignons sur la réalité nationale et mondiale, nous réfléchissons et appliquons notre savoir interdisciplinaire pour résoudre des problèmes de manière conjointe et de manière interdépendante en profitant toutes les ressources et les informations possibles.

I.3 Nous savons communiquer de façon claire dans notre langue et dans d'autres langues, nous utilisons divers langages tels que : le numérique, le digital, l'artistique et le corporel : nous assumons avec responsabilité nos discours.

I.FLE 5.10.1 Les apprenants seront capables d'utiliser de manière guidée les technologies de l'information pour produire des messages à partir de modèles et pour établir des relations personnelles. En même temps ils pourront Établir des relations personnelles et échanger des informations au travers d'Internet dans le cadre de la réalisation de tâches spécifiques. Ils pourront aussi connaître et maîtriser les techniques de l'information, la culture numérique et les nouvelles technologies : le courrier électronique. Chercher des informations dans un dictionnaire.

CECR : Production orale générale
Peut raconter une histoire ou décrire quelque chose par une simple liste de points. Peut décrire les aspects de son environnement quotidien, tels que les gens, les lieux, l'expérience professionnelle ou scolaire.

CECR : Ecriture créative
Peut faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles.



●..... Critère d'évaluation

CE.FLE. 5.11. Parler de ses sensations : *avoir + mal, peur, faim, chaud, froid*. Donner des conseils, des instructions et des ordres ; interdire.

Orientation méthodologique pour évaluer ce critère

- Élargir les stratégies permettant d'acquérir et d'utiliser du vocabulaire.
- Utiliser des ressources pour l'apprentissage, telles que les dictionnaires, les livres de consultation ou les technologies de l'information et de la communication.
- Participer à des activités d'expression orale et à des travaux de groupe.
- Participer à des activités visant à évaluer son propre apprentissage et développer des stratégies d'autocorrection des productions orales et écrites.
- Apprendre à s'exprimer en public et à l'écrit en toute confiance et de manière spontanée.

Objectifs généraux	Compétences évaluées
<p>OG.FLE 5.5 Utiliser correctement les composants phonétiques, lexicaux, structuraux, et fonctionnels de base de la langue étrangère dans des contextes réels de communication.</p> <p>OG.FLE 5.10 Manifester une attitude réceptive de confiance en soi-même en l'aptitude pour l'apprentissage et l'utilisation de la langue étrangère.</p>	<p>FLE 5.2.4 Comprendre des informations techniques simples (mode d'emploi pour un équipement courant) d'une annonce ou message simple.</p> <p>FLE 5.2.5 Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes sur soi et son environnement immédiat</p> <p>FLE 5.3.5 Identifier des informations précises dans des écrits factuels simples (trouver ce qui est autorisé et interdit dans un règlement,</p> <p>FLE 5.3.6 trouver des informations précises dans une brochure.</p>

Profil du bachelier équatorien et du citoyen idéal en 2015	Indicateurs de performance du critère évalué
<p>S.1 Nous assumons la responsabilité sociale et nous sommes capables d'interagir avec des groupes hétérogènes avec compréhension, empathie et tolérance.</p> <p>S.2 Nous assumons la responsabilité sociale et nous sommes capables d'interagir avec des groupes hétérogènes avec compréhension, empathie et tolérance.</p>	<p>I.FLE 5.11.1 Les apprenants seront capables de participer à de brefs dialogues concernant la vie quotidienne ou le domaine scolaire, ainsi qu'ils pourront mettre en pratique ses connaissances sur les aspects sonores de la langue et utiliser correctement l'intonation et le rythme pour améliorer la compréhension et la production orale.</p> <p>CECR : S'exprimer oralement en continu.</p> <p>Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.</p> <p>CECR : Comprendre des annonces et instructions orales.</p> <p>Peut comprendre des instructions qui lui sont adressées lentement et avec soin et suivre des directives courtes et simples.</p> <p>Peut saisir le point essentiel d'une annonce ou d'un message brefs, simples et clairs.</p> <p>Peut comprendre des indications simples relatives à la façon d'aller d'un point à un autre, à pied ou avec les transports en commun.</p>



ANNEXE 1:

L'ÉVALUATION AU COEUR DE L'APPRENTISSAGE

L'évaluation est un jugement de valeur fait à travers des informations recueillies par un observateur. Lorsqu'il porte sur des personnes ce jugement de valeur peut correspondre à des variations très différentes.

Les enseignants évaluent très souvent les élèves .il peut s'agir d'une évaluation implicite qui se manifeste par des simples remarques ou par des mimiques .il peut aussi s'agir d'une évaluation explicite et qui se traduit généralement par une note.

On distingue deux grandes fonction d'évaluation. On peut donner des notes aux élèves pour confirmer qu'ils ont atteint un niveau de formation bien précis (évaluation sommative), ou encore pour recueillir des informations qui permettrons une certaine régulation du processus de formation (évaluation formative).

1. L'évaluation formative

L'évaluation formative sert à organiser et à réajuster le travail d'apprentissage. Sa fonction est régulatrice ; elle ne peut s'effectuer que de l'intérieur du système d'apprentissage, dont elle est partie intégrante, et avec les apprenants; elle ne juge ni les élèves, ni même leurs performances, mais définit à la fois quantitativement et qualitativement le travail à effectuer pour atteindre les objectifs fixés.

Cette évaluation porte sur le chemin parcouru dans la direction des objectifs à atteindre, et l'activité d'enseignement elle-même; elle se caractérise par une prise de décision quant aux suites à donner au travail d'apprentissage, notamment dans la gestion du temps; elle inclut nécessairement le regard de l'élève sur ses propres savoirs.

Régulièrement, mais pas trop souvent, tout au long du travail d'apprentissage ; pour être à la fois satisfaisante et efficace, cette évaluation doit avoir quatre vertus : elle doit être rare, précise, prévue, et, de préférence...joyeuse...!

Quand les conditions le permettent, une pédagogie différenciée doit découler des résultats fournis par l'évaluation formative.

Concernant l'évaluation des attitudes, l'enseignant utilisera des grilles d'observation qui cibleront très précisément le comportement à observer.

Les grilles d'évaluation : Conviennent de ne pas réduire l'évaluation certificative à la notation. En effet, cette évaluation permet de faire le point à la fin de l'appren-



tissage ou d'un projet. Elle comme objectifs de mesurer le degré de maîtrise des compétences attendues et de prendre la ou les décisions adéquates (poursuite de l'apprentissage).

Ce type d'évaluation requiert une grande rigueur dans l'élaboration des questionnaires. L'évaluation formative nécessite de même l'établissement de critères d'évaluation précis avant chaque production, présentés sous forme de grilles.

On va proposer des grilles qui représentent des exigences, et il appartient à l'enseignant d'apprécier le niveau de sa classe et de construire ses critères d'observation en fonction du niveau de ses apprenants.

2. L'évaluation sommative

L'évaluation sommative sert à repérer les acquis des élèves et certifier leurs compétences; elle pose une barrière pour le passage dans le secteur suivant (scolaire ou professionnel) ; sa fonction est certificative ; elle peut doit s'effectuer de l'extérieur du système d'apprentissage auquel elle n'appartient pas. Cette dernière porte sur les composantes des savoirs acquis par les élèves, qu'elle met en relation avec les compétences socialement exigées pour le passage dans un autre secteur, afin de déterminer les possibilités de passage en question.

En fin de travail, pour justifier le passage dans le secteur supérieur ; l'évaluation a intérêt éventuellement à exister aussi en début du travail d'enseignement, afin de déterminer les «savoirs-déjà-là» des élèves et permettre une évaluation de leurs progrès accomplis.

3. Evaluation formative et certificative des compétences

Les élèves doivent être stimulés de manière optimale dans leur processus d'apprentissage et de développement. Cette stimulation englobe également une évaluation certificative des compétences qui se fonde sur les compétences terminales (Chap.3.2.) et sur les références aux compétences terminales (Chap.5) formulées dans les référentiels de compétences. L'évaluation des compétences se rapporte aux connaissances, aux capacités et aux habiletés transmises dans le cadre du cours. Un objectif particulier qui incombe à l'enseignement secondaire est d'amener les élèves, non seulement, à poursuivre leur « apprentissage » mais également à « être performant ». Ils doivent donc apprendre à réussir des contrôles de niveaux d'exigences différents. Lors de la préparation à ces évaluations, les contenus des tâches ainsi que les formes ou la durée doivent être organisés de manière à motiver les élèves à montrer à quel niveau de compétence ils se situent dans chaque discipline

Une évaluation certificative tient compte des aspects suivants : Les élèves et les personnes chargées de leur éducation ont accès aux modalités d'évaluation



décidées par le corps enseignant, ce qui rend les critères d'évaluation certificative transparents.

Les critères d'évaluation sont élaborés de manière collégiale et communiqués aux élèves avant les épreuves

Dans le cadre d'un cours basé sur les compétences, il faut également tenir compte des performances communes réalisées dans le cadre d'un travail de groupe et pas seulement des performances individuelles. En effet, différents domaines de compétences sont au centre de l'apprentissage

L'évaluation peut se faire par d'autres intervenants – par exemple par des évaluateurs externes, des enseignants ou des camarades de classe (évaluation mutuelle). A cela s'ajoute, de manière significative, l'auto-évaluation ainsi que la participation des élèves dans le processus d'évaluation. Pour le travail en classe, il faut généralement tenir compte du fait que les élèves sont impliqués dans l'appréciation et l'évaluation de leur niveau de maîtrise de compétences

Pour une approche professionnelle des performances, la notion de „comparabilité“ est importante. Celle-ci peut être réalisée dans les écoles, p.ex. par des épreuves externes non certificatives et des concours, par un système de double-correction, au travers d'un échange ouvert sur les attentes et les critères d'évaluation et sur les tâches-problèmes types

L'évaluation certificative des compétences basée sur le soutien et l'encouragement constitue une condition essentielle au maintien et à la stimulation de la volonté des élèves pour l'obtention de résultats. Ceci s'applique en particulier aux élèves qui connaissent des difficultés d'apprentissage. L'objectif consiste à maintenir et à augmenter leur motivation d'apprendre



4. Éléments pris en compte pour une évaluation

L'évaluation portera sur certains éléments afin de voir si l'apprenant est capable d'accomplir les tâches langagières suivantes :

Comprendre	Ecouter	<p>Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.</p>
		<p>Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par exemple moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.</p>
Comprendre	Lire	<p>Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.</p>
		<p>Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.</p>
Parler	Prendre part à une conversation	<p>Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.</p>
		<p>Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation</p>



Parler	S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.
		Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.
Ecrire	Ecrire	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.
		Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple, de remerciements.

4.1 Les critères d'évaluations ou aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée et ses activités langagières

Etendue	Possède un répertoire élémentaire de mots et d'expressions simples relatifs à des situations concrètes particulières.
	Utilise des structures élémentaires constituées d'expressions mémorisées, de groupes de quelques mots et d'expressions toutes faites afin de communiquer une information limitée dans des situations simples de la vie quotidienne et d'actualité.
Correction	A un contrôle limité de quelques structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.
	Utilise des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires.

<p>Aisance</p>	<p>Peut se débrouiller avec des énoncés très courts, isolés, généralement stéréotypés, avec de nombreuses pauses pour chercher ses mots, pour prononcer les moins familiers et pour remédier à la communication.</p> <p>Peut se faire comprendre dans une brève intervention, même si la reformulation, les pauses, et les faux démarrages sont évidents.</p>
<p>Interaction</p>	<p>Peut répondre à des questions simples et en poser sur des détails personnels. Peut interagir de façon simple, mais la communication dépend totalement de la répétition avec un débit plus lent, de la reformulation et des corrections.</p> <p>Peut répondre à des questions et réagir à des déclarations simples. Peut indiquer qu'il/elle suit mais est rarement capable de comprendre assez pour soutenir la conversation de son propre chef.</p>
<p>Cohérence</p>	<p>Peut relier des mots ou groupes de mots avec des connecteurs très élémentaires tels que "et" ou "alors".</p> <p>Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que "et", "mais" et "parce que".</p>
<p>Production orale générale</p>	<p>Peut produire des expressions simples isolées sur les gens et les choses</p>
<p>Monologue suivi : décrire l'expérience</p>	<p>Peut se décrire, décrire ce qu'il/elle fait, ainsi que son lieu d'habitation.</p> <p>Peut faire de très brèves annonces préparées avec un contenu prévisible et appris de telle sorte qu'elles soient intelligibles pour des auditeurs attentifs.</p>



<p>S'adresser à un auditoire</p>	<p>Peut lire un texte très bref et répété, par exemple pour présenter un conférencier, proposer un toast.</p> <p>Peut faire un bref exposé préparé sur un sujet relatif à sa vie quotidienne, donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes.</p> <p>Peut faire face à un nombre limité de questions simples et directes.</p> <p>Peut faire un bref exposé élémentaire, répété, sur un sujet familier.</p> <p>Peut répondre aux questions qui suivent si elles sont simples et directes et à condition de pouvoir faire répéter et se faire aider pour formuler une réponse.</p>
<p>Compréhension générale de l'oral</p>	<p>Peut comprendre une intervention si elle est lente et soigneusement articulée et comprend de longues pauses qui permettent d'en assimiler le sens.</p> <p>Peut comprendre assez pour pouvoir répondre à des besoins concrets à condition que la diction soit claire et le débit lent.</p> <p>Peut comprendre des mots et des expressions porteurs de sens relatifs à des domaines de priorité immédiate (par exemple, information personnelle et familiale de base, achats, géographie locale, emploi).</p>
<p>Comprendre des annonces et instructions orales</p>	<p>Peut comprendre des instructions qui lui sont adressées lentement et avec soin et suivre des directives courtes et simples.</p> <p>Peut saisir le point essentiel d'une annonce ou d'un message brefs, simples et clairs.</p> <p>Peut comprendre des indications simples relatives à la façon d'aller d'un point à un autre, à pied ou avec les transports en commun.</p>

**Intéraction
orale générale**

Peut interagir de façon simple, mais la communication dépend totalement de la répétition avec un débit plus lent, de la reformulation et des corrections. Peut répondre à des questions simples et en poser, réagir à des affirmations simples et en émettre dans le domaine des besoins immédiats ou sur des sujets très familiers.

Peut interagir avec une aisance raisonnable dans des situations bien structurées et de courtes conversations à condition que l'interlocuteur apporte de l'aide le cas échéant. Peut faire face à des échanges courants simples sans effort excessif ; peut poser des questions, répondre à des questions et échanger des idées et des renseignements sur des sujets familiers dans des situations familières prévisibles de la vie quotidienne.

Peut communiquer dans le cadre d'une tâche simple et courante ne demandant qu'un échange d'information simple et direct sur des sujets familiers relatifs au travail et au loisir. Peut gérer des échanges de type social très courts mais est rarement capable de comprendre pour alimenter volontairement la conversation.

**Comprendre un
locuteur natif**

Peut comprendre des expressions quotidiennes pour satisfaire des besoins simples de type concret si elles sont répétées, formulées directement, lentement et clairement par un interlocuteur compréhensif.

Peut comprendre des questions et des instructions qui lui sont adressées lentement et avec soin et suivre des consignes simples et brèves.

Peut comprendre suffisamment pour gérer un échange simple et courant sans effort excessif.

Peut généralement comprendre un discours qui lui est adressé dans une langue standard clairement articulée sur un sujet familier, à condition de pouvoir demander de répéter ou reformuler de temps à autre.

Peut comprendre ce qui lui est dit clairement, lentement et directement dans une discussion quotidienne simple à condition que l'interlocuteur prenne la peine de l'aider à comprendre.

**Conversation**

Peut présenter quelqu'un et utiliser des expressions élémentaires de salutation et de congé.

Peut demander à quelqu'un de ses nouvelles et y réagir.

Peut comprendre des expressions quotidiennes pour satisfaire à des besoins simples de type concret si elles sont répétées, formulées directement, clairement et lentement par un interlocuteur compréhensif.

Peut établir un contact social : salutations et congé ; présentations ; remerciements.

Peut généralement comprendre un discours standard clair, qui lui est adressé, sur un sujet familier, à condition de pouvoir faire répéter ou reformuler de temps à autre.

Peut participer à de courtes conversations dans des contextes habituels sur des sujets généraux.

Peut dire en termes simples comment il/elle va et remercier.

Peut gérer de très courts échanges sociaux mais peut rarement soutenir une conversation de son propre chef bien qu'on puisse l'aider à comprendre si l'interlocuteur en prend la peine.

Peut utiliser des formules de politesse simples et courantes pour s'adresser à quelqu'un ou le saluer.

Peut faire et accepter une offre, une invitation et des excuses.

Peut dire ce qu'il/elle aime ou non.



**Coopération
à visée
fonctionnelle
(Par exemple,
réparer une
voiture, discuter
un document,
organiser
quelque chose)**

Peut comprendre les questions et instructions formulées lentement et soigneusement, ainsi que des indications brèves et simples.

Peut demander des objets à autrui et lui en donner.

Peut comprendre suffisamment pour gérer un échange court et simple sans effort excessif, en demandant en termes très simples de répéter en cas d'incompréhension.

Peut discuter de ce que l'on fera ensuite, répondre à des suggestions et en faire, demander des directives et en donner.

Peut indiquer qu'il/elle suit et peut-être aidé(e) à comprendre l'essentiel si le locuteur en prend la peine.

Peut communiquer au cours de simples tâches courantes en utilisant des expressions simples pour avoir des objets et en donner, pour obtenir une information simple et discuter de la suite à donner.

**Obtenir des
biens et des
services**

Peut demander quelque chose à quelqu'un ou le lui donner.

Peut se débrouiller avec les nombres, les quantités, l'argent et l'heure.

Peut se débrouiller dans les situations courantes de la vie quotidienne telles que déplacements, logement, repas et achats.

Peut obtenir tous les renseignements nécessaires d'un office de tourisme à condition qu'ils soient de nature simple et non spécialisée.

Peut obtenir et fournir biens et services d'usage quotidien.

Peut obtenir des renseignements simples sur un voyage, utiliser les transports publics (bus, trains et taxis), demander et expliquer un chemin à suivre, ainsi qu'acheter des billets.

Peut poser des questions et effectuer des transactions simples dans un magasin, un bureau de poste, une banque.

Peut demander et fournir des renseignements à propos d'une quantité, un nombre, un prix, etc.

Peut faire un achat simple en indiquant ce qu'il/elle veut et en demander le prix.

Peut commander un repas.

**Echange
d'information**

Peut comprendre des questions et des instructions qui lui sont adressées lentement et avec soin et suivre des directives simples et brèves.

Peut répondre à des questions simples et en poser ; peut réagir à des déclarations simples et en faire, dans des cas de nécessité immédiate ou sur des sujets très familiers.

Peut poser des questions personnelles, par exemple sur le lieu d'habitation, les personnes fréquentées et les biens, et répondre aux mêmes types de questions.

Peut parler du temps avec des expressions telles que : la semaine prochaine, vendredi dernier, en novembre, à 3 heures...

Peut comprendre suffisamment pour communiquer sur des sujets familiers et simples sans effort excessif.

Peut se débrouiller avec les demandes directes de la vie quotidienne : trouver une information factuelle et la transmettre.

Peut répondre à des questions et en poser sur les habitudes et les activités journalières.

Peut répondre à des questions sur les loisirs et les activités passées et en poser.

Peut donner et suivre des directives et des instructions simples comme, par exemple, aller quelque part.

Peut communiquer dans le cadre d'une tâche simple et routinière ne demandant qu'un échange d'information simple et direct.

Peut échanger une information limitée sur des sujets familiers et des opérations courantes.

Peut poser des questions et y répondre sur le travail et le temps libre.

Peut demander et expliquer son chemin à l'aide d'une carte ou d'un plan.

Peut demander et fournir des renseignements personnels.

<p>Interviewer et être interviewé (l'entretien)</p>	<p>Peut répondre dans un entretien à des questions personnelles posées très lentement dans une langue directe et non idiomatique.</p> <p>Peut se faire comprendre dans un entretien et communiquer des idées et de l'information sur des sujets familiers à condition de pouvoir faire clarifier à l'occasion et d'être aidé pour exprimer ce qu'il/elle veut.</p> <p>Peut répondre à des questions simples et réagir à des déclarations simples dans un entretien.</p>
--	---

4.2 Les critères d'évaluations ou aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue écrite et ses activités langagières

<p>Production écrite générale</p>	<p>Peut écrire des expressions et phrases simples isolées.</p> <p>Peut écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que "et", "mais" et "parce que".</p>
<p>Écriture créative</p>	<p>Peut écrire des phrases et des expressions simples sur lui/elle même.</p> <p>Peut écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.</p> <p>Peut faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles.</p> <p>Peut écrire une suite de phrases et d'expressions simples sur sa famille, ses conditions de vie, sa formation, son travail actuel ou le dernier en date.</p> <p>Peut écrire des biographies imaginaires et des poèmes courts et simples sur les gens.</p>



<p>Compréhension générale de l'écrit</p>	<p>Peut comprendre des textes très courts et très simples, phrase par phrase, en relevant des noms, des mots familiers et des expressions très élémentaires et en relisant si nécessaire.</p> <p>Peut comprendre des courts textes simples sur des sujets concrets courants avec une fréquence élevée de langue quotidienne ou relative au travail.</p> <p>Peut comprendre des textes courts et simples contenant un vocabulaire extrêmement fréquent, y compris un vocabulaire internationalement partagé.</p>
<p>Comprendre la correspondance</p>	<p>Peut comprendre des messages simples et brefs sur une carte postale.</p> <p>Peut reconnaître les principaux types de lettres standards habituelles (demandes d'information, commandes, confirmations, etc.) sur des sujets familiers.</p> <p>Peut comprendre une lettre personnelle simple et brève.</p>
<p>Lire pour s'orienter</p>	<p>Peut reconnaître les noms, les mots et les expressions les plus courants dans les situations ordinaires de la vie quotidienne.</p> <p>Peut trouver un renseignement spécifique et prévisible dans des documents courants simples tels que prospectus, menus, annonces, inventaires et horaires.</p> <p>Peut localiser une information spécifique dans une liste et isoler l'information recherchée (par exemple dans les "Pages jaunes" pour trouver un service ou un artisan.</p>
<p>Lire pour s'informer et discuter</p>	<p>Peut se faire une idée du contenu d'un texte informatif assez simple, surtout s'il est accompagné d'un document visuel.</p> <p>Peut identifier l'information pertinente sur la plupart des écrits simples rencontrés tels que lettres, brochures et courts articles décrivant des faits.</p>
<p>Lire des instructions</p>	<p>Peut suivre des instructions brèves et simples (par exemple pour aller d'un point à un autre).</p> <p>Peut comprendre un règlement concernant, par exemple, la sécurité, quand il est rédigé simplement.</p> <p>Peut suivre le mode d'emploi d'un appareil d'usage courant comme un téléphone public.</p>

<p>Interaction écrite générale</p>	<p>Peut demander ou transmettre par écrit des renseignements personnels détaillés.</p> <p>Peut écrire de brèves notes simples en rapport avec des besoins immédiats.</p>
<p>Correspondance</p>	<p>Peut écrire une carte postale simple et brève.</p> <p>Peut écrire une lettre personnelle très simple pour exprimer remerciements ou excuses.</p>
<p>Notes, messages et formulaires</p>	<p>Peut écrire chiffres et dates, nom, nationalité, adresse, âge, date de naissance ou d'arrivée dans le pays, etc. sur une fiche d'hôtel par exemple.</p> <p>Peut comprendre un message bref et simple à condition de pouvoir faire répéter et reformuler.</p> <p>Peut écrire une note ou un message simple et bref, concernant des nécessités immédiates.</p>
<p>Traiter un texte</p>	<p>Peut copier des textes courts en script ou en écriture lisible.</p> <p>Peut copier des mots isolés et des textes courts imprimés normalement.</p> <p>Peut prélever et reproduire des mots et des phrases ou de courts énoncés dans un texte court qui reste dans le cadre de sa compétence et de son expérience limitées.</p>



5. Les compétences langagières évaluées

Les compétences langagières évaluées seront les suivantes:

<p>Etendue linguistique générale</p>	<p>Possède un choix élémentaire d'expressions simples pour les informations sur soi et les besoins de type courant.</p> <p>Possède un répertoire de langue élémentaire qui lui permet de se débrouiller dans des situations courantes au contenu prévisible, bien qu'il lui faille généralement chercher des mots et trouver un compromis par rapport à ses intentions de communication.</p> <p>Peut produire de brèves expressions courantes afin de répondre à des besoins simples de type concret : détails personnels, routines quotidiennes, désirs et besoins, demandes d'information.</p> <p>Peut utiliser des modèles de phrases élémentaires et communiquer à l'aide de phrases mémorisées, de groupes de quelques mots et d'expressions toutes faites, sur soi, les gens, ce qu'ils font, leurs biens, etc.</p> <p>Possède un répertoire limité de courtes expressions mémorisées couvrant les premières nécessités vitales des situations prévisibles ; des ruptures fréquentes et des malentendus survenant dans les situations imprévues.</p>
<p>Etendue du vocabulaire</p>	<p>Possède un répertoire élémentaire de mots isolés et d'expressions relatifs à des situations concrètes particulières.</p> <p>Possède un vocabulaire pour mener des transactions quotidiennes courantes dans des situations et sur des sujets familiers.</p> <p>Possède un vocabulaire suffisant pour satisfaire les besoins communicatifs élémentaires.</p> <p>Possède un vocabulaire suffisant pour satisfaire les besoins primordiaux.</p>

<p>Correction grammaticale</p>	<p>A un contrôle limité de structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.</p> <p>Peut utiliser des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires comme, par exemple, la confusion des temps et l'oubli de l'accord. Cependant le sens général reste clair.</p>
<p>Maîtrise du système phonologique</p>	<p>La prononciation d'un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés est compréhensible avec quelque effort pour un locuteur natif habitué aux locuteurs du groupe linguistique de l'apprenant/utilisateur.</p> <p>La prononciation est en général suffisamment claire pour être comprise malgré un net accent étranger mais l'interlocuteur devra parfois faire répéter.</p>
<p>Maîtrise de l'orthographe</p>	<p>Peut copier de courtes expressions et des mots familiers.</p> <p>Peut copier de courtes expressions sur des sujets courants, par exemple les indications pour aller quelque part.</p> <p>Peut écrire avec une relative exactitude phonétique (mais pas forcément orthographique) des mots courts qui appartiennent à son vocabulaire oral.</p>
<p>Correction sociolinguistique</p>	<p>Peut établir un contact social de base en utilisant les formes de politesse élémentaire ; accueil et prise de congé, présentations et dire "merci", "s'il vous plaît", "excusez-moi", etc.</p> <p>Peut s'exprimer et répondre aux fonctions langagières de base telles que l'échange d'information et la demande et exprimer simplement une idée et une opinion.</p> <p>Peut entrer dans des relations sociales simplement mais efficacement en utilisant les expressions courantes les plus simples et en suivant les usages de base.</p> <p>Peut se débrouiller dans des échanges sociaux très courts, en utilisant les formes quotidiennes polies d'accueil et de contact. Peut faire des invitations, des excuses et y répondre.</p>



Cohérence et cohésion	<p>Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs élémentaires tels que “et” ou “alors”.</p> <p>Peut utiliser les articulations les plus fréquentes pour relier des énoncés afin de raconter une histoire ou décrire quelque chose sous forme d’une simple liste de points.</p> <p>Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que “et”, “mais” et “parce que”.</p>
Aisance à l’oral	<p>Peut se débrouiller avec des énoncés très courts, isolés, généralement stéréotypés, avec de nombreuses pauses pour chercher ses mots, pour prononcer les moins familiers et pour remédier à la communication.</p> <p>Peut se faire comprendre dans une brève intervention, même si la reformulation, les pauses et les redémarrages sont très évidents.</p> <p>Peut construire des phrases sur des sujets familiers avec une aisance suffisante pour gérer des échanges courts et malgré des hésitations et des faux démarrages évidents.</p>



6. Traits d'évaluation par axes

Axe 1 du programme de FLE:

Communication orale et sensibilisation à la culture

Utiliser ses connaissances sur quelques aspects formels de la langue étrangère.

Mettre en pratique ses connaissances sur les normes de base du système linguistique afin d'améliorer sa production orale et écrite, et de détecter les erreurs.

Mettre en pratique ses connaissances sur les aspects sonores de la langue pour améliorer la compréhension et la production orale (utilisation correcte de l'intonation et du rythme).

Axe 2 du programme:

Communication orale (compréhension et production)

Participer à de brefs dialogues concernant la vie quotidienne ou le domaine scolaire.

Mettre en pratique ses connaissances sur les aspects sonores de la langue et utiliser correctement l'intonation et le rythme pour améliorer la compréhension et la production orale.

Comprendre l'idée générale et spécifique de textes oraux.

Extraire l'idée générale et les détails spécifiques d'un court dialogue entre les élèves et les professeurs le premier jour de classe.

Repérer des mots et des expressions d'usage courant (salutations, âge, mois, saisons...).

Participer à des conversations concernant ses expériences personnelles.

Participer à de courts dialogues concernant des situations connues en rapport avec le présent et le passé.

Utiliser des formules pour commencer ou terminer un message, pour faire répéter ou pour demander des explications.



<p>Utiliser ses connaissances sur quelques aspects formels de la langue étrangère.</p>	<p>Mettre en pratique ses connaissances sur les normes de base du système linguistique afin d'améliorer sa production orale et écrite, et de détecter les erreurs.</p> <p>Mettre en pratique ses connaissances sur les aspects sonores de la langue pour améliorer la compréhension et la production orale (utilisation correcte de l'intonation et du rythme).</p>
<p>Axe 3 du programme:</p>	
<p>Compréhension écrite</p>	
<p>Comprendre l'idée générale d'un texte oral ou écrit émis par un interlocuteur dans le domaine scolaire.</p>	
<p>Identifier l'idée générale et extraire l'information spécifique de textes écrits adaptés à l'âge des élèves</p>	<p>Identifier l'information générale et spécifique contenue dans des textes écrits (un courrier électronique, un bulletin météo), et ainsi démontrer leur compréhension.</p> <p>Lire des textes écrits dans le but d'enrichir ses connaissances et d'élargir l'information.</p>
<p>Identifier, utiliser et donner des exemples de stratégies permettant de progresser dans l'apprentissage.</p>	<p>Identifier et expliquer sommairement les stratégies d'apprentissage propres à chacun pour améliorer la production orale, accumuler, mémoriser et réviser le vocabulaire</p> <p>Exposer de manière simple son propre parcours d'apprentissage en appréciant et en évaluant ses progrès</p>

Axe 4 du programme:

Production écrite

Rédiger de manière guidée de courts textes sur différents supports.	Produire des textes simples : un courrier électronique, une description d'une saison de l'année, un bulletin météo en s'aidant de symboles. S'aider du dictionnaire pour parfaire la correction.
Présenter les productions écrites de manière claire et ordonnée, sur support papier ou numérique.	
Utiliser de manière guidée les technologies de l'information pour produire des messages à partir de modèles et pour établir des relations personnelles.	Établir des relations personnelles et échanger des informations au travers d'Internet dans le cadre de la réalisation de tâches spécifiques.

Axe 5 du programme:

Le langage par la culture

Utiliser de manière guidée les technologies de l'information pour produire des messages à partir de modèles et pour établir des relations personnelles.	Établir des relations personnelles et échanger des informations au travers d'Internet dans le cadre de la réalisation de tâches spécifiques.
Identifier quelques éléments socioculturels propres à la France.	Reconnaître les traits caractéristiques du climat en France.



5. Profil du bachelier équatorien et du citoyen idéal en 2015

	<ul style="list-style-type: none"> • J = Justice
	<ul style="list-style-type: none"> • I = Innovation
	<ul style="list-style-type: none"> • S = Solidarité
J.1	Nous comprenons les besoins et les potentialités de notre pays et nous nous engageons dans la construction d'une société démocratique, équitable et inclusive.
J.2.	Nous agissons dans le cadre de l'éthique, la générosité, l'intégrité, la cohérence et l'honnêteté dans tous nos actes.
J.3	Nous procédons dans le respect et la responsabilité envers nous-mêmes et les autres, avec la nature et le monde des idées. Nous accomplissons nos obligations et exigeons le respect de nos droits.
J.4.	Nous reflétons et reconnaissons nos forces et faiblesses pour devenir des meilleurs êtres humains dans la conception de notre plan de vie.
I.1	Nous avons des initiatives créatives, nous agissons avec passion, l'esprit ouvert et la vision du future ; nous assumons des leaderships authentiques, nous procédons avec dynamisme et responsabilité dans la prise de décisions et nous sommes prêts pour faire face aux risques de nos actions.
I.2.	Nous sommes motivés par la curiosité intellectuelle, nous nous renseignons sur la réalité nationale et mondiale, nous réfléchissons et appliquons notre savoir interdisciplinaire pour résoudre des problèmes de manière conjointe et de manière interdépendante en profitant toutes les ressources et les informations possibles.
I.3	Nous savons communiquer de façon claire dans notre langue et dans d'autres langues, nous utilisons divers langages tels que : le numérique, le digital, l'artistique et le corporel : nous assumons avec responsabilité nos discours.
I.4	Nous agissons de façon organisée, autonome et indépendante ; nous appliquons le raisonnement logique, critique et complexe et pratiquons l'humilité intellectuelle dans un apprentissage tout au long de la vie.

S.1	Nous assumons la responsabilité sociale et nous sommes capables d'interagir avec des groupes hétérogènes avec compréhension, empathie et tolérance.
S.2	Nous construisons notre identité nationale à la recherche d'un monde pacifique et apprécions notre multiculturalisme et multiethnicité, tout en respectant l'identité d'autrui et des peuples.
S.3	Nous harmonisons le physique et l'intellectuel à l'aide de notre intelligence émotionnelle pour être positifs, flexibles, cordiales et autocritiques.
S.4	Nous nous adaptons aux exigences d'un travail en équipe où nous comprenons la réalité environnante et nous respectons les idées et les contributions d'autrui.



6. Glossaire

Acquis : Capital des savoirs, savoir-faire et savoir-être d'un individu à un moment donné

Activité : Tout événement dans la classe auquel l'apprenant participe est une activité (il y a des activités de lecture, d'expression orale, des activités ludiques, des activités de conceptualisation, etc.). L'exercice est une activité qui se caractérise généralement par son côté contraignant et répétitif, et son centrage sur un but précis. L'exercice vise à faire acquérir des automatismes. (On parlera, par exemple, d'un exercice de substitution, mais d'une activité de repérage).

Apprenant : Personne engagée dans un processus d'apprentissage.

Apprentissage : Processus systématiquement et intentionnellement orienté vers l'acquisition de certains savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Approche : Base théorique constituée d'un ensemble de principes sur lesquels repose l'élaboration d'un programme d'études

Approche communicative : Vers le début des années 70, en réaction contre la méthodologie audio-orale et la première génération des méthodes audiovisuelles, on voit émerger une méthodologie de la communication, appelée rapidement « approche communicative ». L'analyse des besoins des apprenants détermine le contenu du cours. Les habiletés à acquérir en fonction de ces besoins sont répertoriées puis travaillées en contexte, en situation, en prenant en compte tous les aspects qui y sont liés : linguistique, extralinguistique et contextuel. On cherche à faire acquérir à l'apprenant une compétence linguistique mais aussi communicative, d'où la prédominance des savoirs mais aussi et surtout des savoir-faire.

Approche fonctionnelle : Cette approche cherche grâce à une analyse des besoins chez l'apprenant à connaître les notions (notions de localisation dans l'espace, le temps...) et les fonctions (langagières) qui seront les plus nécessaires à l'apprenant.

Aptitude : Disposition innée ou acquise grâce à l'apprentissage

Authentique (document) : Se dit d'un document (texte, document sonore, visuel ou audiovisuel) qui provient du monde extrascolaire et n'a pas été fabriqué à des fins pédagogiques. S'oppose à « document didactique » (qui a été fabriqué à des fins pédagogiques) dont le contenu linguistique est dosé en fonction d'une progression ou répond à un objectif pédagogique précis. D'autres documents sont dits « didactisés » : il s'agit de documents authentiques qui ont été adaptés ou remaniés à des fins pédagogiques



Capacité : Aptitude généralement acquise par un apprentissage et permettant d'exercer des activités dans divers champs de connaissance. Une capacité est un potentiel dont dispose un apprenant ; elle n'est pas directement observable et se manifeste au travers de compétences.

CECRL : Le **C**adre **E**uropéen **C**ommun de **R**éférence pour les **L**angues, outil conçu par le Conseil de l'Europe, édité en 2001 (année européenne des langues), a apporté une réelle innovation en proposant une nouvelle définition des objectifs et méthodes d'enseignement des langues, influençant notamment la définition des politiques linguistiques européennes. D'après le CECRL, les langues et les cultures permettent de mieux connaître l'autre par une compétence communicationnelle permettant l'interaction entre différentes langues. Le cadre se positionne donc comme un outil idéologique de promotion du plurilinguisme. L'approche privilégiée par le Cadre définit les niveaux de maîtrise de compétences (langagières ou non langagières) entrant dans la réalisation de tâches.

Centration sur l'apprenant : Méthodologie qui centre le projet éducatif sur l'apprenant et non sur le contenu ou la méthode. « L'essentiel de l'attention est porté sur « à qui enseigner ? », pour mieux adapter les moyens choisis (« comment enseigner ? ») aux buts visés. » Elle tient compte des stratégies d'apprentissage qui peuvent différer d'un individu à l'autre. (R. Galisson, D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères Paris, CLE International, 1980).

Cognitif : « Qui a trait à la connaissance. Par extension, s'emploie parfois pour exprimer des systèmes d'apprentissage où l'apprenant est conduit à réfléchir sur ce qu'il apprend et la façon dont il apprend » (J.-P. Narcy, Apprendre une langue étrangère, Les Éd. d'organisation, Paris, 1990). Notion à mettre en relation avec le développement de la capacité conceptuelle.

Compétences : « Maîtrise des savoirs et des savoir-faire qui permettent d'effectuer les tâches scolaires dans une discipline donnée et qui constituent le niveau d'expertise de chacun » (Cahiers pédagogiques n° 280, janvier 1990, p. 55). Elle se manifeste par des comportements observables au cours d'activités et peut donc être évaluée. La compétence est le contexte concret qui permet d'évaluer une capacité.

Compétence de communication : Connaissance (pratique et non nécessairement explicitée) des règles psychologiques, culturelles et sociales qui commandent l'utilisation de la parole dans un cadre social.

Contexte : Ensemble des éléments, des détails extérieurs qui accompagnent un fait ou un texte et qui contribuent à l'éclairer.

Créativité : En didactique des langues, aptitude de l'élève à inventer et à créer des énoncés dans des cadres thématiques ou situationnels qu'il découvre lui-même. L'enseignement d'une L.E. qui se limiterait à des pratiques de répétition



a peu de chances de donner à l'élève une compétence créative, ni même de le préparer à l'expression libre.

Critère : Élément de base auxquels on se réfère pour mener à bien une évaluation.

Curriculum : Synonyme de « programme ».

Diagnostic : Evaluation diagnostique. Effectuée pendant l'apprentissage, elle informe l'enseignant et l'apprenant. Elle permet en somme au professeur d'adapter son enseignement.

Didactique : (du verbe grec *didaskhein* : enseigner) Domaine qui avait trait aux contenus d'enseignement, aux savoirs.

Didactique du FLE : Discipline qui vise l'enseignement du français en tant qu'objet d'apprentissage, à des apprenants non francophones, pour laquelle il existe des méthodes spécifiques. De la méthode traditionnelle à l'approche actionnelle préconisée par le CERCL, les objectifs pédagogiques sont purement linguistiques. Les compétences de communication (compréhension orale et écrite et expression orale et écrite) sont développées autour d'actes de paroles et de tâches de la vie quotidienne comme se présenter, faire un achat, prendre rendez-vous chez le médecin par téléphone, commander dans un restaurant, etc.

Discours : Equivalent de parole ; s'appliquant aux réalisations écrites ou orales de la langue.

Enoncé : De manière générale, souvent employé comme synonyme de « phrase » ou d'ensemble de phrases qui se suivent.

Enseignement : Au sens restreint, il s'agit d'un processus de transmission de connaissances. Au sens large et moderne, c'est un processus d'organisation des situations d'apprentissage.

Evaluation : Processus qui consiste à recueillir un ensemble d'informations pertinentes, valides et fiables et à examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats à l'objectif fixé, en vue de prendre une décision.

Fixation : Phase du travail comportant des exercices souvent répétitifs visant à faire mémoriser des acquisitions. La production y est convergente et précède une phase d'activités de transfert.

Formative : Evaluation formative, entièrement intégrée à l'apprentissage, elle intervient avant, pendant et après le cursus de formation. Centrée sur l'apprenant, elle mesure ses résultats en fonction d'objectifs opérationnels. C'est une aide à



l'enseignement/apprentissage, en permettant à l'enseignant de réguler le premier et à l'élève de gérer le second.

Français langue étrangère (FLE) : Il s'agit de la langue française, enseignée ou apprise comme une langue étrangère. Par opposition au français langue maternelle. Le français langue étrangère renvoie actuellement à une conception de la langue comme langue des échanges de la vie courante. Une langue pour agir, interagir et non une langue d'accès au savoir. Le FLE répond à des besoins langagiers communicatifs, prenant en compte les aspects sociaux et pragmatiques de la communication, le but étant de communiquer avec des locuteurs francophones souvent dans un contexte francophone. Apprendre le FLE c'est apprendre la langue comme une fin en soi.

Français langue maternelle (FLM) : Le FLM ou langue première désigne la première langue de socialisation, une langue acquise hors situation formelle d'enseignement, par interactions avec le milieu social. Selon L. Dabène (1994), la langue maternelle est un « concept composite » qui réunit trois critères : le parler vernaculaire, la langue de référence et la langue d'appartenance.

Français langue seconde (FLS) : Le français est langue seconde partout où, en tant que langue étrangère, son usage est socialement indéniable et privilégié dans la vie publique. La caractéristique du **F.L.S.** est d'être une langue non première pour les locuteurs et d'être une langue de médiation au savoir. **OU** La notion « français langue seconde » est employée pour la première fois par des ministres africains à la fin des années 1960 lors d'une conférence internationale. Le concept de FLS est apparu dans un milieu francophone, lors des indépendances des anciennes colonies africaines où le français n'était ni langue maternelle, ni vraiment langue étrangère. La notion s'est popularisée par J.-P. Cuq qui définit le FLS comme : « [...] un concept ressortissant aux concepts de langue et de français. Sur chacune des aires où il trouve son application, c'est une langue de nature étrangère. Il se distingue des autres langues étrangères éventuellement présentes sur ces aires par ses valeurs statutaires, soit juridiquement, soit socialement, soit les deux et par le degré d'appropriation que la communauté qui l'utilise s'est octroyé ou revendiqué. Cette communauté est bi ou plurilingue. » (Cuq, 1991). La langue seconde est non seulement étrangère mais elle est caractérisée par un statut spécial et une valeur juridique dans le pays.

Français langue de scolarisation (FLSco) : le FLSco, occupe trois rôles, celui de matière d'enseignement, celui de véhicule des autres apprentissages et enfin celui qui conditionne l'insertion dans le système et la réussite scolaire. Le FLSco est appris afin de mener les autres apprentissages fondamentaux et d'apprendre d'autres disciplines. Ainsi « le Français Langue de Scolarisation (FLSCO) n'est pas une variété du français. C'est une FONCTION. Sa caractéristique opératoire est définie par la question « Qu'apprennent les élèves à l'école, en même temps que le français ? » » (Verdelhan, 2001).



Interaction : Echange signifiant entre deux ou plusieurs personnes dans un but défini. Cet échange est fondé sur un besoin réel de communiquer et sur le caractère imprévisible des énoncés.

Jeu de rôle : Technique d'animation dans laquelle plusieurs participants sont invités à s'impliquer dans l'interprétation des différents rôles de personnages se trouvant dans une situation précise, afin de permettre une analyse des représentations, sentiments et attitudes liés à cette situation. Les participants autres que les acteurs sont placés en position d'observateurs pendant la phase d'interprétation des rôles. Ils prennent part avec les acteurs à la phase d'analyse menée sous la direction de l'animateur

Langue cible : Langue étrangère que l'apprenant apprend.

Langue source : Langue maternelle de l'apprenant.

Locuteur : Celui qui émet le message linguistique (par opposition à «auditeur» : celui auquel est destiné le message). On dit également «émetteur» ou «destinateur». Le terme «locuteur» s'applique plutôt à la communication orale. Pour la communication écrite, on emploie quelquefois «scripteur». Autre synonyme de «locuteur» : «sujet parlant».

Matériel didactique : Ensemble des documents et des moyens audiovisuels utilisés comme aides et supports dans une action d'enseignement.

Méthodologie : Discipline pédagogique qui traite du comment mener un processus d'enseignement.

Méthodologie audio-orale : Ensemble de principes méthodologiques qui ont trouvé leur expression la plus nette à partir de 1950 aux Etats-Unis et de 1960 en France, et qui s'appuient explicitement sur une théorie linguistique : le distributionnalisme post-Bloomfieldien et une théorie de l'apprentissage : celle du psychologue Skinner.

La méthode audio-orale se présente comme une réaction contre le flou linguistique des méthodes directes. Comme celles-ci, elle accorde la priorité à la langue orale, mais elle privilégie la notion de « modèle » à imiter, dans des exercices dits « structuraux », travaillés au laboratoire de langues. Chaque exercice présente un patron de phrase ou « pattern ». Des stimuli verbaux déclenchent la réutilisation du patron, avec utilisation des éléments fournis par ces stimuli ou amorces. Cette technique appelée « pattern drill » s'appuie sur une progression par « étapes minimales », inspirée des principes de l'enseignement programmé. Certains tenants de cette méthode contestèrent la pertinence du dialogue comme mode de présentation des éléments linguistiques, craignant que les nécessités de l'échange n'aillent à l'encontre d'une progression rigoureusement graduée.



Méthodologie structuro globale audio-visuelle : Ensemble d'hypothèses méthodologiques qui ont trouvé leur expression, en France en particulier, avec les travaux des équipes de Zagreb et de Saint Cloud, à partir des années 1950. Ces hypothèses, ensuite diversifiées et adaptées par d'autres méthodologues, s'appuient sur les considérations, les choix et les principes suivants.

Au plan méthodologique :

- choix d'une langue contemporaine et délimitation de la matière à enseigner en fonction des impératifs de la communication,
- présentation graduelle des divers usages sociolinguistiques, priorité - non primauté - étant donnée à l'oral,
- importance accordée à la situation et au contexte dans lesquels apparaissent les formes linguistiques ; au locuteur et aux relations qu'il entretient avec la situation, l'interlocuteur et son propre message ;
- établissement d'une progression fondée sur les caractères structuraux de la langue enseignée, mais visant plus à dégager des paliers successifs dans les possibilités de communication qu'à parcourir au plus vite l'ensemble des règles du système.

Sur le plan pédagogique :

- refus de la traduction interlinguale (passage par la langue maternelle) comme moyen d'accès au sens (même si on ne néglige pas la vertu stylistique et analytique de la traduction) ;
- primauté donnée à l'éducation de la perception auditive, à une mise en situation génératrice de comportement verbal, à la transposition de plus en plus libre ;
- accent mis sur une communication véritable (dans la présentation des dialogues, textes et documents, aussi bien que dans les exercices et activités de la classe).

Sur le plan technique

- utilisation de l'image comme point de départ possible de la compréhension, comme simulacre d'une certaine réalité culturelle ;
- utilisation de l'enregistrement sonore comme modèle acoustique invariant et comme présence d'une réalité linguistique étrangère qui n'est pas seulement apportée par le maître ;



- utilisation combinée de l'image et du son comme instruments d'une représentation audio-visuelle qui simule un acte de communication et permet d'en provoquer de nouveaux.

Méthodologie directe : Ensemble de procédés d'enseignement des langues étrangères qui s'est constitué, au début du siècle, en relation avec l'évolution des théories éducatives (cf. méthode active). La méthode directe réagit contre les conceptions traditionnelles qui faisaient de l'enseignement des langues une discipline visant à développer les capacités d'analyse et à accumuler les connaissances de vocabulaire et de grammaire, grâce à des pratiques pédagogiques comme la traduction et l'apprentissage de règles théoriques, avec l'accès aux textes littéraires et à la «culture» comme objectifs essentiels. Elle met l'accent sur l'expression orale et le recours immédiat et constant à la langue étrangère (le «bain linguistique»). Le professeur évite de faire appel à la traduction, suscite une activité de découverte chez l'élève en présentant la nomenclature étrangère à partir des objets réels ou figurés. Le dialogue est souvent de type pédagogique, c'est-à-dire à sens unique, (question du professeur - réponse de l'élève) et la «performance» de l'élève est un moyen de vérification de ses connaissances. Dans cette méthodologie, le rôle du professeur est primordial, puisqu'il a la charge d'introduire dans la classe tous les éléments nécessaires à la compréhension des faits de langue. La méthode directe donne une grande importance à l'acquisition du vocabulaire et fait volontiers usage du centre d'intérêt. Elle n'a pas prêté assez attention à la spécificité de la langue par rapport aux autres matières d'enseignement et la révolution pédagogique qu'elle a introduite n'est pas fondée sur une révision sérieuse des postulats linguistiques et méthodologiques. Il n'en reste pas moins que la méthode directe a posé les premiers jalons d'une évolution qui n'a cessé de se préciser à travers les apports de la méthode audio-orale et de la méthode audio-visuelle.

Méthodologie traditionnelle ou méthode Grammaire/ traduction : Décalque de l'expression anglaise : «grammar/ translation method».

Cette méthodologie, directement inspirée de l'enseignement du latin, a été dominante du milieu du XIXe siècle jusqu'au XXe (années 40/ 50), avec des cas de survivances actuelles. Elle vise la maîtrise de l'écrit littéraire. L'acquisition de la langue se fait par un enseignement de la grammaire, par la pratique d'exercices de thèmes/ versions et par l'explication de textes littéraires. La langue n'est pas enseignée dans le but de communiquer, mais plus comme discipline intellectuelle.

Objectif : Capacité à exercer sur un certain contenu, défini en termes de comportement de l'apprenant et que l'enseignement cherche à installer chez les apprenants.

Objectif opérationnel : Il vient de la démultiplication d'un objectif général en objectifs spécifiques. Ces derniers sont opérationnalisés pour être travaillés puis



évalués. La formulation de l'objectif opérationnel respecte les principes suivants : univocité, comportement observable, conditions de passation, critères.

Pédagogie (du grec *agogein* : *conduire*) : Domaine qui s'intéresse aux moyens de transmettre les savoirs, c'est-à-dire à l'action orientée vers la classe.

Pré-requis : Ensemble organisé et hiérarchisé de connaissances et compétences que l'apprenant doit maîtriser avant d'être admis dans un niveau supérieur.

Pronostic : Il s'agit d'une des fonctions de l'évaluation qui sert à évaluer les pré-requis, à examiner si l'apprenant possède les aptitudes nécessaires pour mener à bien la formation dans laquelle il veut s'engager.

Question fermée : Question à laquelle le sujet doit apporter une réponse courte dont le contenu est univoque.

Question ouverte : Question à laquelle le sujet répond en utilisant son propre vocabulaire, ce qui permet des déductions plus fines sur sa psychologie et son niveau culturel, notamment. Dans la question ouverte, le contenu et la formulation ne sont pas univoques.

Question de production : Question pour laquelle le sujet doit produire lui-même sa réponse (par opposition à la question de sélection). La question fermée et la question ouverte sont toutes deux des questions de production.

Reformulation : Modification de la forme d'un énoncé, sans en modifier le sens ni la fonction. Le QCM (questionnaire à choix multiple) est un exercice de reformulation, qui met en œuvre la compréhension et non plus la production (l'élève doit choisir entre plusieurs reformulations d'un contenu celle qui correspond le mieux à ce contenu). Lors d'un entraînement à l'expression, la reformulation permet, en s'appuyant sur la présentation fonctionnelle et sémantique du programme grammatical, d'amener les apprenants à utiliser la totalité des moyens qu'ils ont acquis.

Savoirs : Ensemble de connaissances et compétences (entre autres linguistiques), acquises par l'apprenant, grâce à l'apprentissage et l'expérience.

Savoir-être : Catégorie d'objectifs comprenant les activités, en termes de comportements ou d'attitudes ou d'opinions ou de représentations, par lesquelles une personne manifeste non seulement sa façon d'appréhender sa propre personne (le « concept de soi »), les autres, les situations, la vie en général, mais aussi la façon de réagir et d'agir.

Sommative : Evaluation sommative, par opposition à l'évaluation formative. Après avoir fait l'inventaire des connaissances acquises, elle compare les performances



des apprenants en fonction de leurs résultats. Il s'agit aussi de la dernière étape de l'évaluation formative.

Stratégies : Science ou art de combiner et de coordonner des actions en vue d'atteindre un but. Elle correspond à une planification pour parvenir à un résultat avec proposition d'objectifs à atteindre et de moyens envisagés pour y parvenir.

Stratégies d'apprentissage : Manière d'organiser son apprentissage

Tâche : Activité proposée à l'apprenant

Test : Synonyme d'épreuve



7. Références

SITOGRAPHIE :

- <http://www.difusion.com/fle/articulos/detalle/quentend-on-par-perspective-actionnelle/>
- <http://portail-du-fle.info/glossaire/deneyerperspectiveactionnelle.pdf>
- http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_fr.pdf
- <https://goo.gl/mgIOaj>

COMPRÉHENSION ORALE:

- <http://lewebpedagogique.com/blog/profs-de-langues-voici-des-ressources-pour-loral/>
- <https://leszexpertsfle.com/jeux-fle/>
- <http://www.lepointdufle.net/>

PRODUCTION ORALE:

- <http://www.lepointdufle.net>
- https://www.editionsdidier.com/files/media_file_9071.pdf
- <https://leszexpertsfle.com/jeux-fle/>

COMPRÉHENSION ÉCRITE:

INTERCULTUREL:

- <file:///D:/Descargas/6317-14755-1-SM.pdf>
- <http://www.franparler-oif.org/pour-la-classe/sitographie-commentee/2390-linterculturel-en-classe-de-fle.html>

